

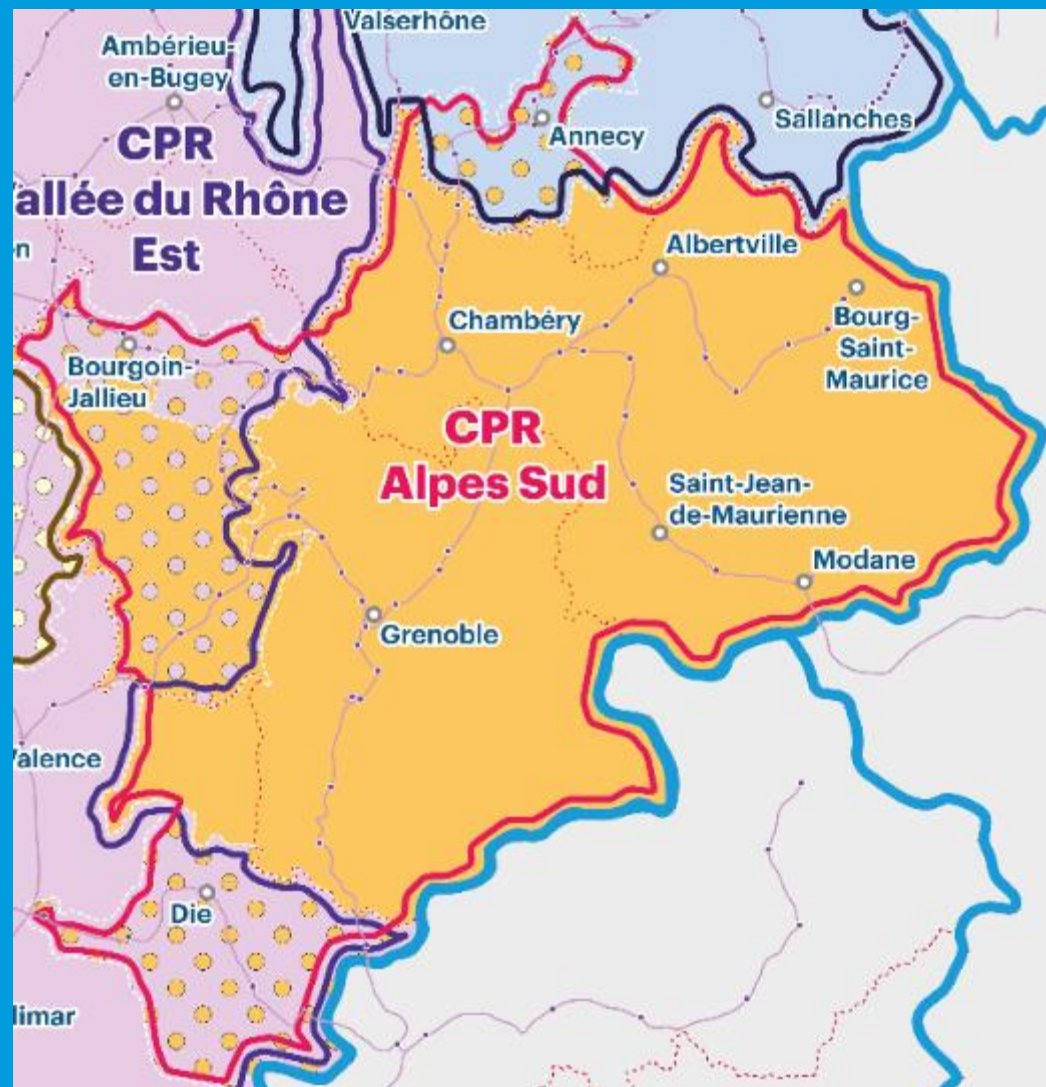


La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

COMITÉ DE PARTENAIRES Alpes Sud

16 décembre 2024 14h-17h à Grenoble



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

1. **Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035**
2. **Actualités services aux usagers**
3. **Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**
 - Transports interurbains et scolaires
 - Aménagements dans les gares/Accessibilité
4. **Bilan TER**
 - Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024
 - Matériel roulant et installations de maintenance
5. **Perspectives**
 - Services Annuels TER 2025 et 2026 : travaux programmés, évolutions de desserte
 - Perspectives

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien :
cap sur 2035 en lien avec l'ouverture à la concurrence
du TER**

- Une concertation renforcée
- Enjeu Feuille de route, CPER, SERM
- Ouverture à la concurrence du TER



Une concertation renforcée

Région AOM Régionale = Comités des partenaires régionaux (CPR)	Région AOM Locale = Comités des partenaires locaux (CPL)
Association des représentants d'employeurs, d'usagers et habitants tirés au sort	
Adaptation des comités de mobilités actuels --> 5 CPR	Instances nouvelles à créer : --> environ 30 CPL (au maximum à l'échelle des bassins de mobilités)
Ordre du jour: Desserte ferroviaire Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, ...)	Ordre du jour: Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés

Une concertation renforcée

PRINTEMPS

COTECH

Comités Techniques préparatoires

1 fois/an

3h

30 à 40 participants :

- . Associations d'usagers*

AUTOMNE

COMOB →

Comités de Partenaires Régionaux (CPR)

1 fois/an

30 à 60 participants :

- . Associations d'usagers*
- . AOM Institutionnels-élus*
- . Représentants du monde économique*
- . Représentants des syndicats de salariés*
- . Habitants tirés au sort (4 par réunion). Pour information 260 personnes ont répondu à l'appel de la Région*

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

« MOBILITÉS POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 »

DÉLIBÉRÉE EN DÉCEMBRE 2023



**Enjeux de décarbonation
des mobilités et de réponse
à tous les besoins,
dans tous les territoires.**

Une stratégie qui
n'oppose pas les
modes

**Choc d'offre
pour les transports
collectifs**

**Plan décarbonation
de la route**

« Mobilités positives du quotidien : Cap sur 2035 »

Créer un choc d'offre

De **220 000**
à **300 000**
voyageurs par jour (+ 40%)
pour mémoire :
+10% entre 2013 et 2022



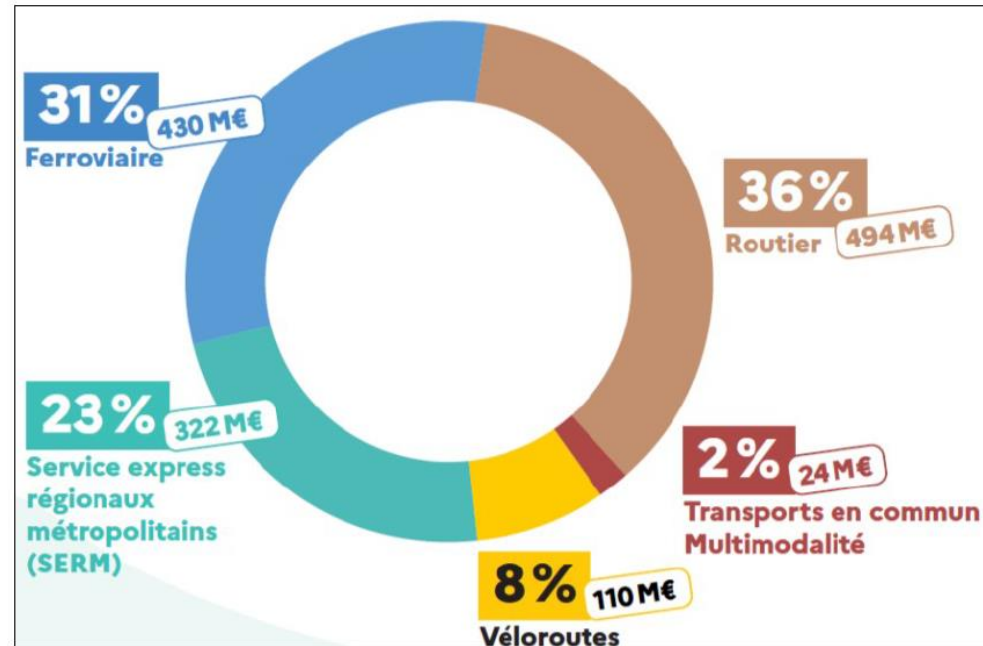
Doublément
de l'offre

- + 30 % de train.km
- + 60.000 places dans les trains : +40%
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
 - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
 - **132 M€** entre 2016-2023
 - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
 - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 690M€ chacun



- Des réunions de concertations avec les départements de fin octobre à janvier (Drôme 29/11, Isère 2/12, Haute Savoie le 21/01, et Savoie reste à caler)
- Finalisation de la maquette financière et retours vers les territoires
- Rédaction de l'avenant et lancement des procédures administratives en parallèle (Evaluation environnementale, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER)
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'été 2025

Le montant annuel des péages représente pour l'année 2023 plus de **210 M€** :

Péages* versés à SNCF Réseau :

151,7 M€

(prévision 2024 : 173.2 M€)

Le montant des investissements de renouvellement est estimé à 35.6 M€ pour 2024

(*prestations minimales hors redevance d'accès - source DRR 08/04/2024)

Péages versés à SNCF Gares & Connexions :

61,1 M€

(prévision 2024 : 66.8 M€)

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

Les SERM en Auvergne-Rhône-Alpes Périmètres d'intention

Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

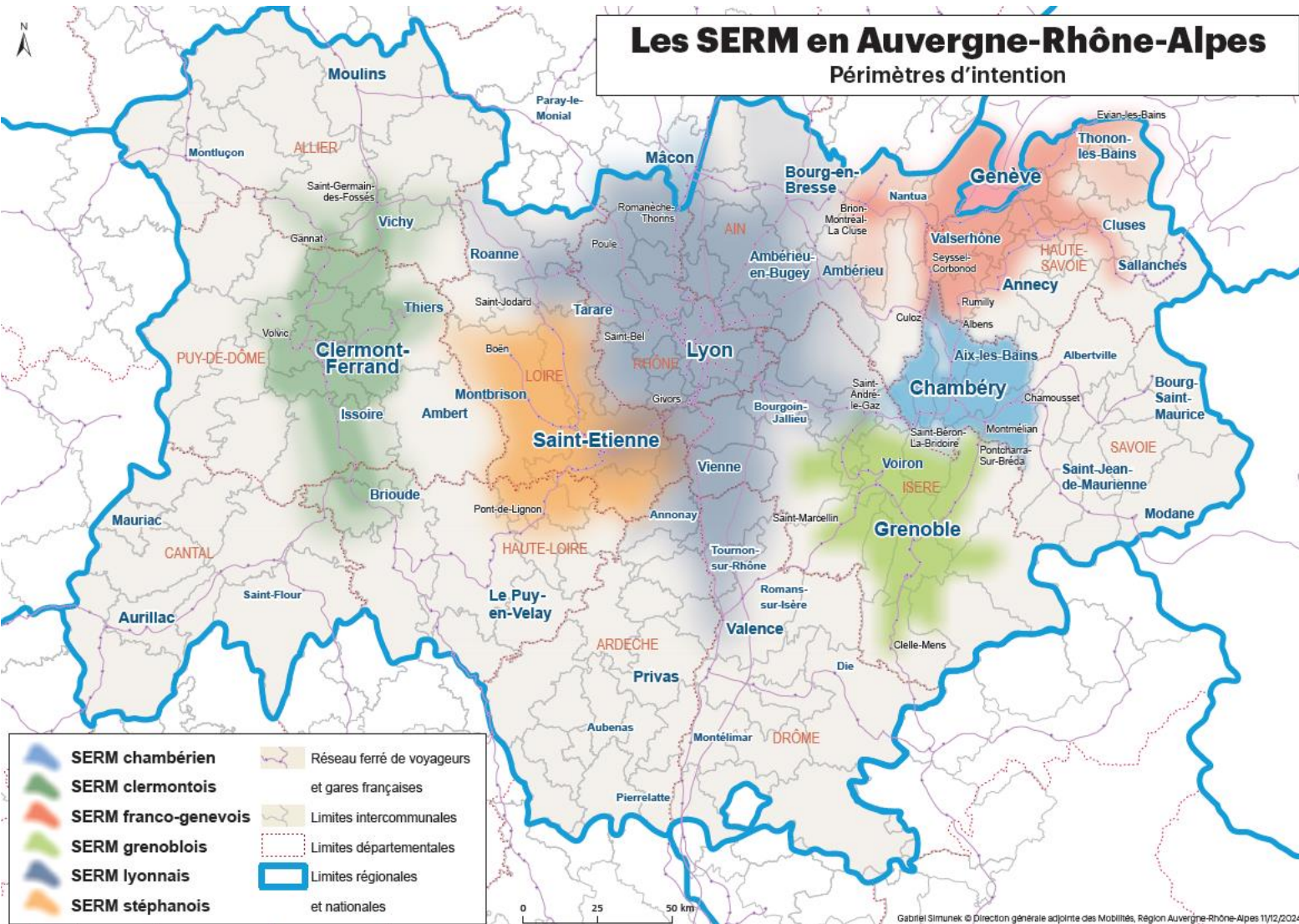
Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-genevois
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025



Le 27 décembre 2023, Loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains (27 décembre 2023)
Offres multimodales de transports collectifs s'appuyant sur le réseau ferroviaire

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

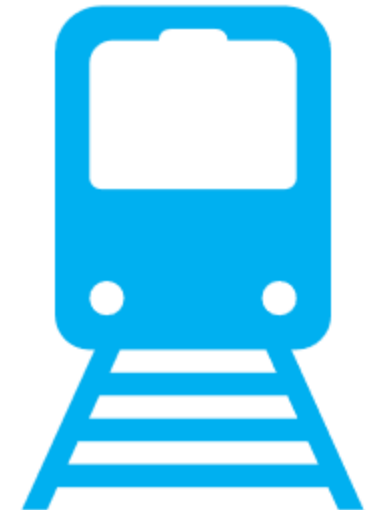
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



L'ouverture à la concurrence du service TER : les enjeux pour la Région

Plusieurs enjeux majeurs

- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec SNCF Voyageurs et la mise en concurrence du réseau.
- Préparer le transfert des biens avec une première vague de transfert prévue en 2025.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance pour mettre en œuvre le choc d'offre prévu dans la feuille de route en lien avec l'allotissement.

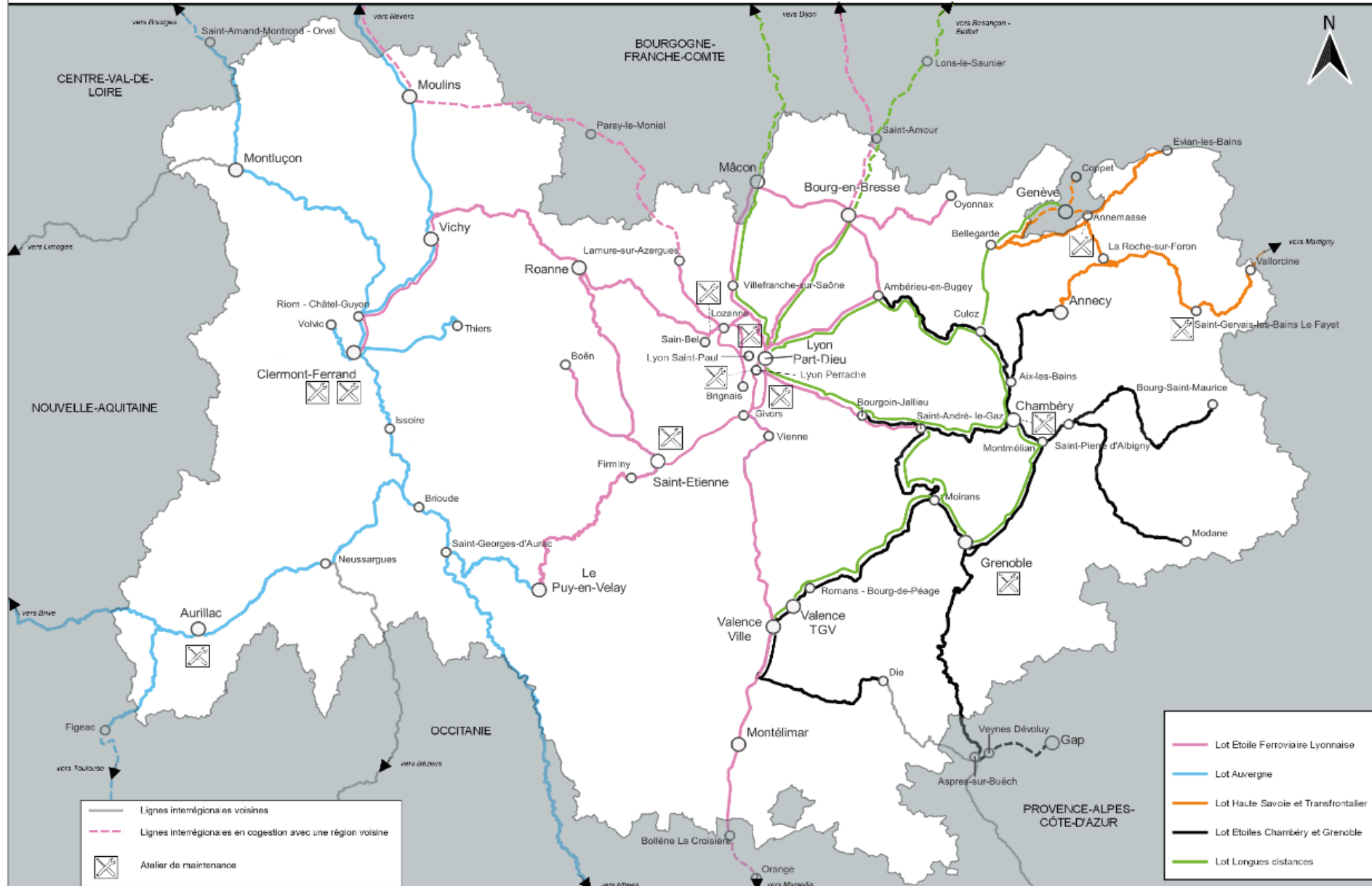
Un processus qui s'étend sur plusieurs années

- La durée prévisionnelle pour un lot : de 4 à 8 ans, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- Consultation pour le lot Auvergne : appel à candidatures en cours

Une mise en œuvre sur une décennie

- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d'ici le service annuel 2033
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,....

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



2. Actualités services aux usagers

Droits et Obligations du Voyageurs (DOV – PRR)

Modernisation des automates de vente

Evolutions Oûra : lancement du MaaS

Bilan sur le PASS RAIL

ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

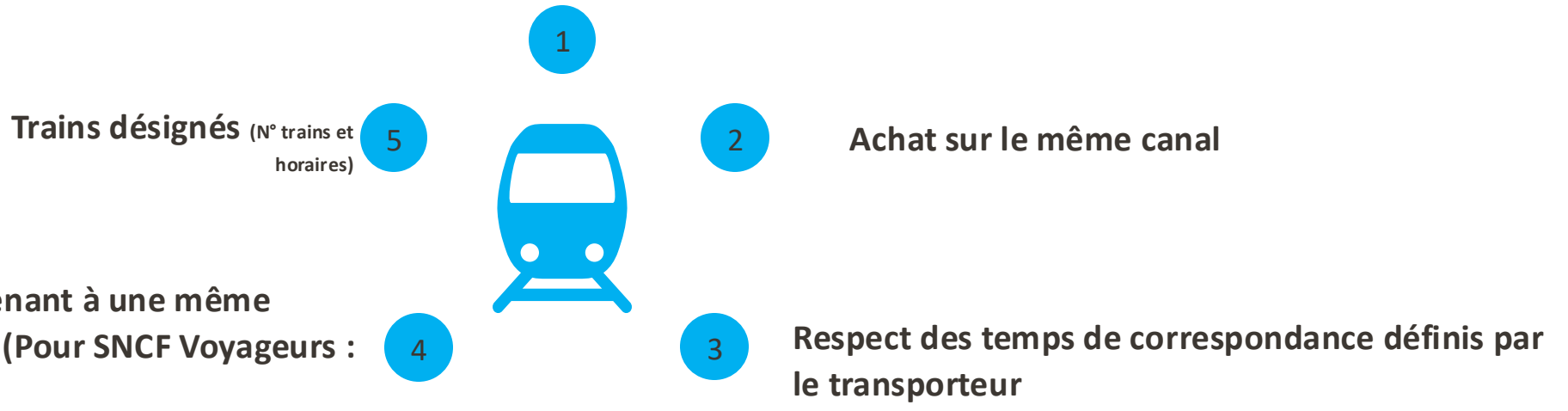
Le Règlement européen définissant, depuis 2007, les **Droits et Obligations des Voyageurs ferroviaires** (DOV ou Rail Passenger Rights Regulation) a fait l'objet d'une **révision** en 2023 pour renforcer les droits des voyageurs.

« Pour les voyages qui comportent **une ou plusieurs correspondances**, le ou les billets achetés dans le cadre **d'une seule transaction commerciale** auprès **d'une entreprise ferroviaire** constituent un billet direct, et l'entreprise ferroviaire est responsable dans le cas où le voyageur manque une ou plusieurs correspondances ».

A partir du 1^{er} janvier 2025, **possibilité d'indemnisation en cas de retard ou suppression pour les billets directs des voyageurs occasionnels TER**. Pour les trajets occasionnels en TER sans correspondance, il n'y a pas d'indemnisation.



Transaction commerciale unique



ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

L'indemnisation d'un billet direct :

On parle d' **INDEMNISATION** quand le client possède un **billet direct** et qu'il arrive avec plus de 60 minutes de retard à destination finale **alors que son voyage a déjà débuté**.

Elle évolue en fonction du pallier de retard à la destination finale sur l'intégralité du parcours et non pas sur le seul segment en retard ou supprimé.

Pour les billets directs TER, le processus d'indemnisation s'effectuera via le site internet de SNCF Voyageurs.

RETARD FINAL BOUT EN BOUT	RÈGLEMENTATION DOV	ter Changement au 1 ^{er} janvier 2025	
< 30 min	0%	Pas d'indemnisation jusqu'au 31 décembre 2024	0%
30 < > 60 min	0%		0%
60 < > 120 min	25%		25%
120 min < > 180 min	50%		50%
> 180 min	50%		50%

Modernisation des automates de vente

- 321 DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Outil très utilisé mais dont l'usage diminue en raison notamment d'une ergonomie "dépassée"
- Modernisation de l'automate devenue nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dus à l'obsolescence technique (matérielle, logicielle, maintenance...) et pour améliorer le service client
- Proposition de "retrofit" (= remplacer certains composants plutôt que d'acheter un équipement neuf) -> solution intéressante d'un point de vue économique et écologique



Modernisation des automates de vente

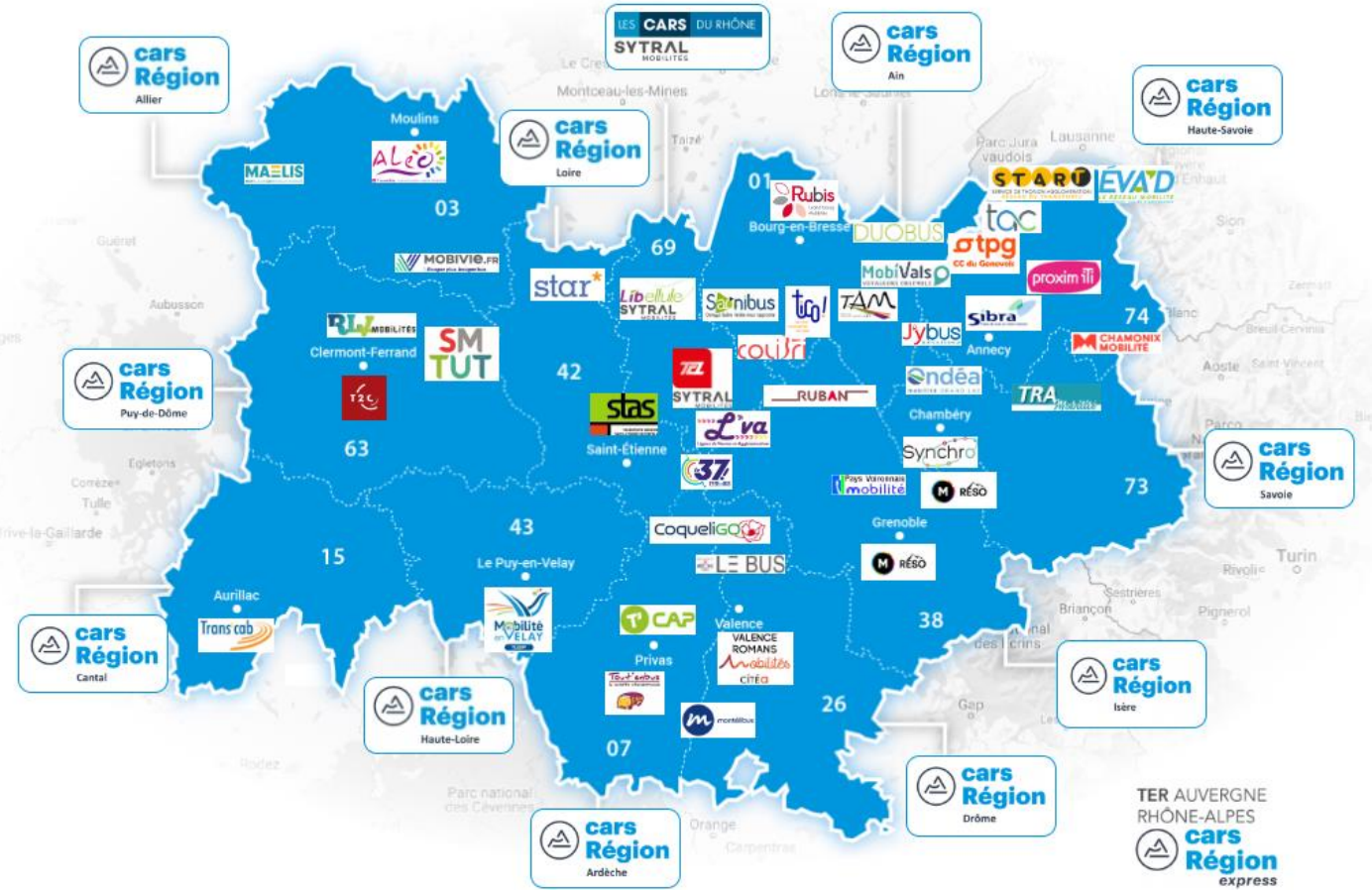
Fonctionnalités et planning :


- Les nouveaux automates permettront :
 - Un parcours client plus fluide (écran tactile)
 - Des ventes plus rapides (temps passé par transaction amélioré)
 - De respecter les normes d'accessibilité RGAA (validée par des associations d'utilisateurs)
- 8 Régions sont engagées dans ce rétrofit
- Les premiers déploiements auront lieu en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du printemps 2025 (mai-juin)

Montant de l'investissement pris en charge par la Région : 5,25 M€

Oùra, un partenariat au service de la multimodalité


- 38 partenaires engagés pour fluidifier les parcours voyageurs en facilitant l'accès aux différentes offres de mobilité sur les 56 réseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Promotion des services de mobilités au-delà des transports en commun
- Simplifier les déplacements grâce à des supports communs



 Un support commun : la carte Oùra, acceptée sur 45 réseaux de transports

 Un dispositif billettique partagé

 Un site internet oura.com et une appli mobile Oùra

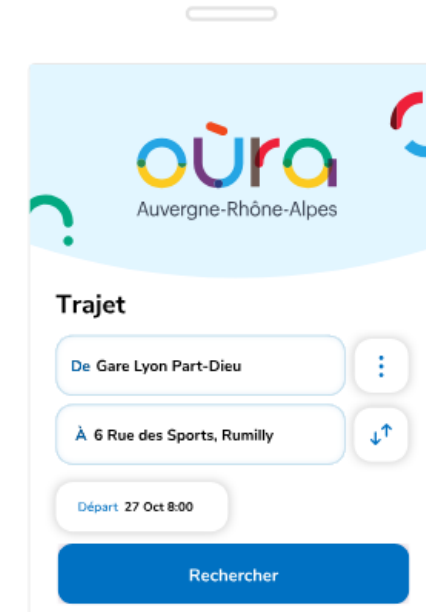
 Un référentiel de données régional : pour mettre en qualité et diffuser les données d'information voyageurs

En 2025, Oûra fait peau neuve

Début 2025, le site internet et l'application mobile Oûra feront peau neuve, avec une ergonomie améliorée et des outils plus performants (calculateur d'itinéraires et vente à distance notamment).

Fin 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.



Bienvenue sur la boutique Oûra



MON PASS RAIL 2024

avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes

C'EST QUOI ?

Un abonnement pour **voyager en illimité sur les réseaux TER et Intercités** partout en France (hors Ile-de-France) cet été. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les **cars TER et cars Région express** sont également inclus !



Pour les jeunes de **16 à 27 ans inclus**



Pour un prix de **49€/mois**



Valable 1 mois
du **01/07** au **31/08**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
À PORTÉE DE TRAIN !



#BONPLAN

COMMENT ME LE PROCURER ?

1

Je me rends dès maintenant sur **SNCF Connect** ou **Trainline**

2

Je remplis **mes informations personnelles**

Le pass est nominatif

3

Je choisis ma **date de validité**

Mon Pass sera valable pendant 1 mois à partir de cette date

4

Je reçois mon Pass **dans ma boîte mail** au format PDF

COMMENT EN PROFITER ?

Pour l'utiliser, **je réserve chaque trajet** comme d'habitude sur SNCF Connect ou Trainline et **j'ajoute le numéro de mon pass** dans les détails passagers. **Mon trajet me coûte 0€ !**

Je peux stocker **jusqu'à 6 billets** sur mon pass.

Je voyage avec **mon billet, mon pass** et **une pièce d'identité**.

Bilan du Pass Rail été 2024



– Au niveau national :

- 235 367 Pass Rail vendus
- 2,4 M de voyages réalisés, dont 2,1 M de voyages en TER
- 2^{ème} parcours le plus effectué au niveau national : Grenoble <=> Lyon
- **Satisfaction globale** : 8,4/10 (8,6/10 en AURA)
- **Nombre moyen de voyages par Pass** : 12,5 voyages
- **23 %** des pass rail vendus au niveau national

– En Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Fréquentation** : 560 000 voyages
- **Top Parcours TER** :
 1. Grenoble <=> Lyon (23 000 voyages)
 2. Lyon <=> Paris-Bercy (20 000 voyages)
 3. Lyon <=> Marseille (17 800 voyages)
 4. Dijon <=> Lyon (17 000 voyages)
 5. Lyon <=> Saint-Étienne Châteaureux (17 000 voyages)
- **Interrégional** : 7 parcours sur les 30 du Top Parcours
- **Taux d'induction** : 40% des voyages n'auraient pas eu lieu sans le Pass Rail (43% au national)

1,2 M€

Reste à charge pour
la Région

HAUSSE TARIFAIRE

Au 1er janvier 2025, sera appliquée une hausse tarifaire de + 1,8 %

Augmentation annuelle indexée sur l'indice des prix à la consommation à M-4 de l'entrée en vigueur (source INSEE)

OD	Distance	Prix 2024 (plein tarif)	Prix 2025 (plein tarif)
Valence - Montélimar	45 km	10,90 €	11,10 €
Saint Rambert d'Albon – Valence	44 km	10,70 €	10,90 €
Valence - Romans	20 km	5,40 €	5,50 €
Lyon- Valence	105 km	21,90 €	22,30 €

3. Actions sur l'intermodalité et la multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

Accessibilité

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

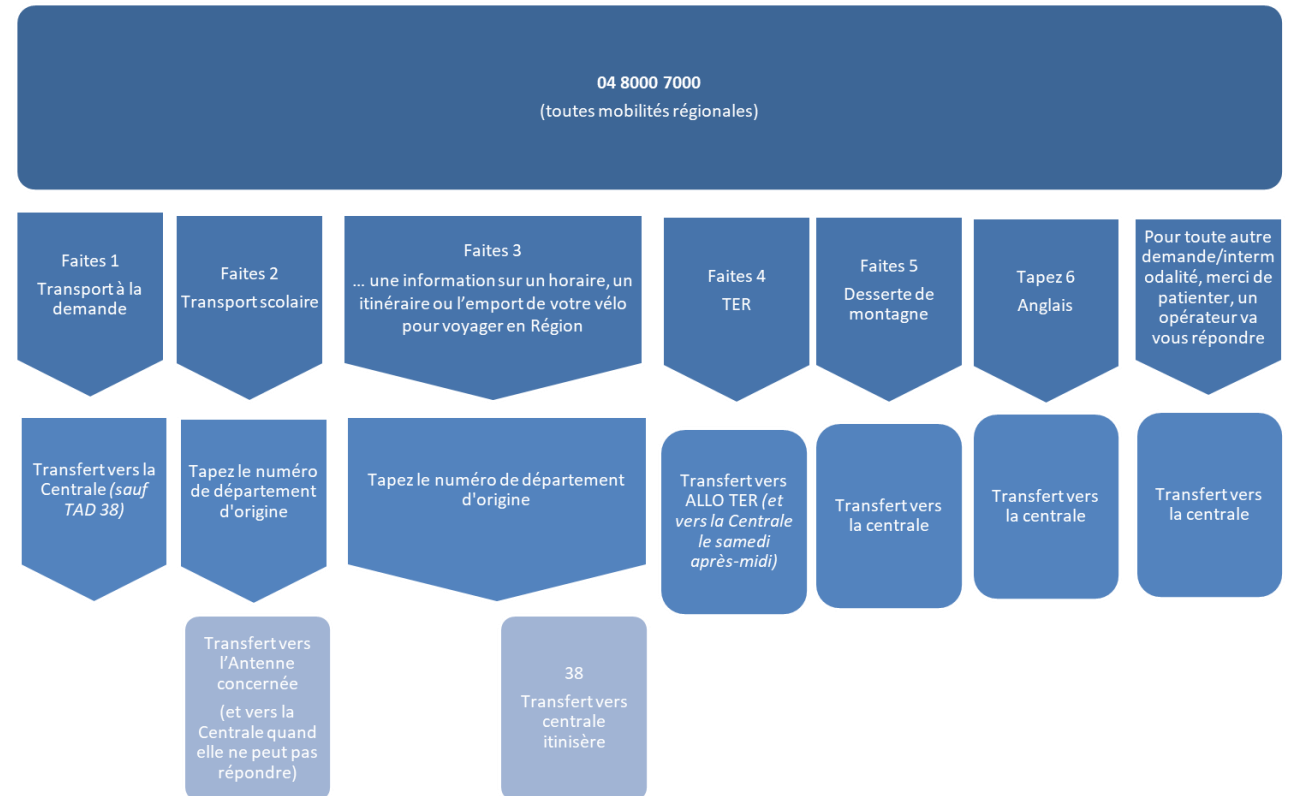
CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h.

Nouveauté 2024 : ouverture d'un choix saisonnier pour les dessertes de stations de montagne (choix 5)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coll'In Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024

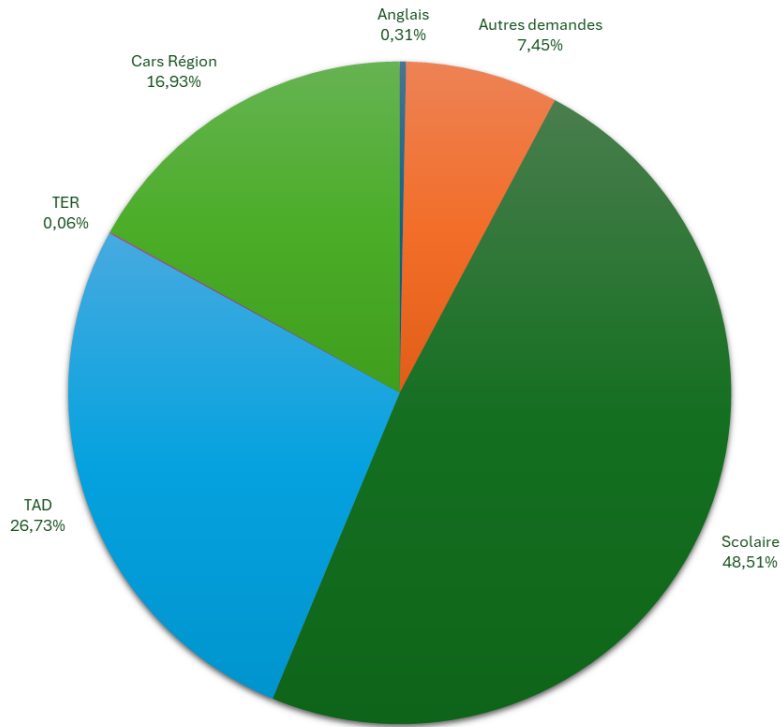


Allo, La Région vous transporte

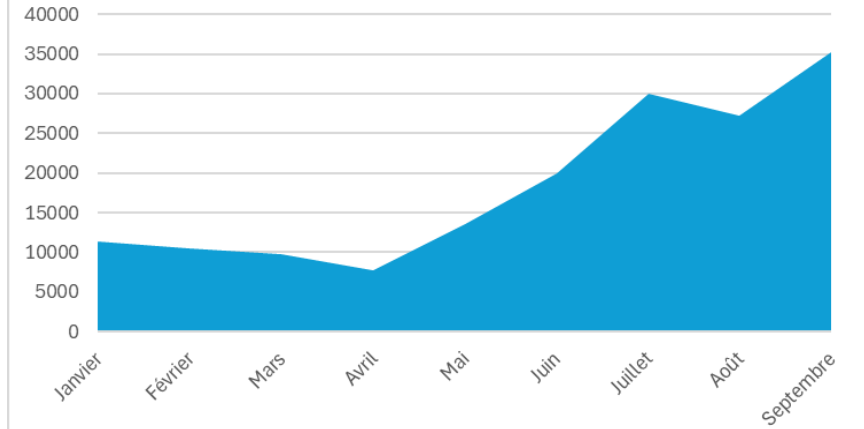
Chiffres 2024

165 233 appels traités du 01/01/24 au 30/09/2024 (contre 27 181 sur l'année de lancement de juin à décembre 2023)

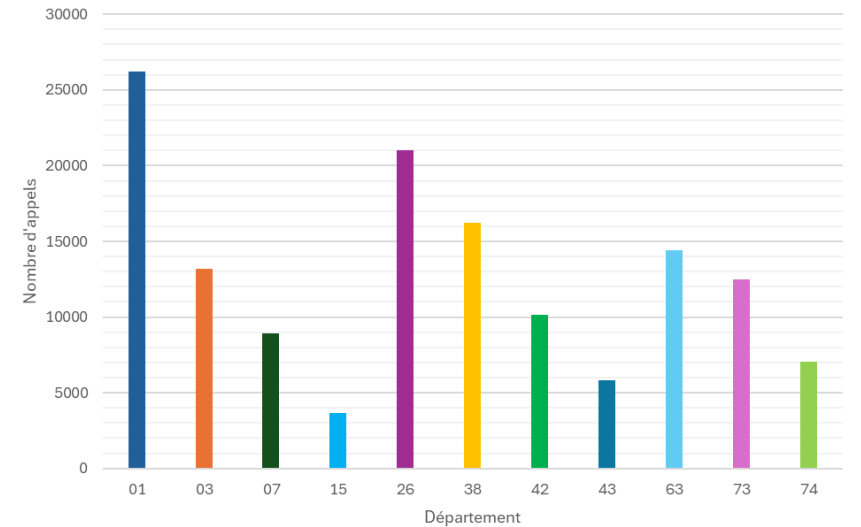
Appels traités par activité



Evolution du volume d'appels par mois



Répartition des appels par département



ACTUALITÉS SUR L'ISERE 1/4

- ❑ Depuis le 1er septembre 2024, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) a fusionné ses réseaux M'TAG et M'TouGo en un réseau unique M Réso. Il assure désormais la gestion du transport scolaire au sein de son périmètre, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité.
- ❑ La Région a accompagné cette évolution en transférant les lignes cars Région devenues internes, mais aussi en déléguant les lignes express X01, X02 et X03 desservant le Pays Voironnais, par anticipation de l'extension du ressort territorial du SMMAG prévue en janvier 2025.



- ❑ Réorganisation complète pour la rentrée 2024 de la desserte scolaire des 5 établissements sur La Tour du Pin.
- ❑ Suppression de la ligne TAD T25 non fréquentée (moins de 1 usager en moyenne / jour).

ACTUALITÉS SUR L'ISERE 2/4

- ❑ Modernisation des **afficheurs de quais** à la gare routière de Grenoble.



- ❑ Déploiement de 8 **cars retrofit H2** au printemps 2025 sur les lignes T36 entre Saint Jean de Bournay et Lyon et T62 entre Saint-Marcellin et Grenoble.

- ❑ Publication de l'offre cars Région Isère sur le calculateur d'itinéraire **Google maps** depuis novembre 2024

Recom. 55 min 1h39 11 h 3h9

Grenoble

Le Bourg-d'Oisans, 38520

Arriver à Options

10:00 sam. 14 déc.

Envoyer l'itinéraire vers samsung SM-A346B Copier le lien

06:54 (samedi) – 08:34 1 h 40 min

T75

À 07:04 de Alsace-Lorraine

21 min

Détails

Trafic habituel

Fluide Ralenti

ACTUALITÉS SUR L'ISERE 3/4

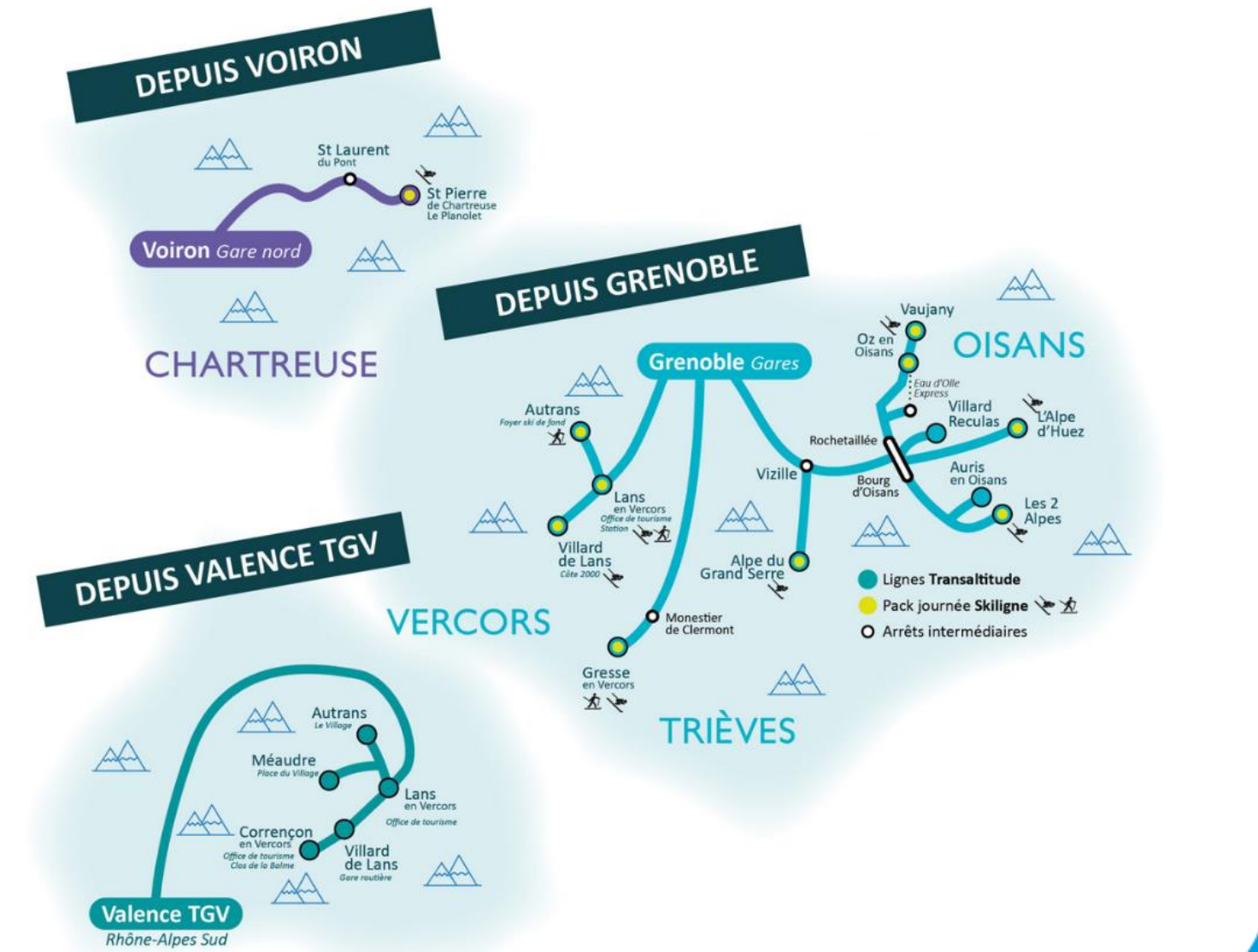
La Région AOM locale accompagne les communautés de communes

- ❑ Développement des offres de transports régulières et TAD sur l'Oisans
- ❑ Accompagnement du développement du nouveau réseau Le 37 (EBER)
- ❑ Inauguration du Parking relais du Rival (Bièvre Isère Communauté)
- ❑ Cession de véhicules 9 places électriques pour les mobilités du quotidien
- ❑ Lancement du TAD Coll'In



ACTUALITÉS SUR L'ISERE 4/4

- ❑ Une nouvelle offre **Transaltitude** organisée sur la période 2024-2030 par la Région Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec le Département de l'Isère
- ❑ Reprenant les dessertes majeures vers l'Oisans, elle soutient des stations de plus basse altitude et ouvre la desserte des stations du Vercors depuis Valence TGV



BILAN ET ACTUALITÉS SUR LA SAVOIE

- ❑ Desserte interurbaine de la Haute-Maurienne, organisée depuis la gare routière de Saint-Michel-de-Maurienne, reconduite pour l'hiver 2024-2025

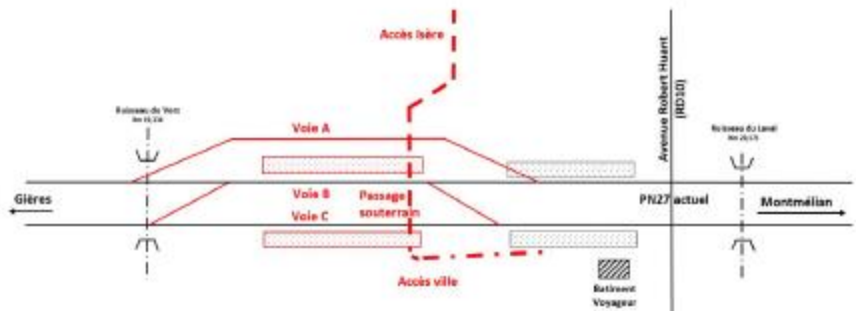
- ❑ Etudes et réflexions en cours :
 - Chambéry : transfert des cars TER à la Cassine sous Q Park. La ville serait prête à prendre la MOA des travaux nécessaires pour l'aménagement de la phase 1 du projet de nouvelle gare routière. La 2^{ème} phase interviendrait vers 2030 (aménagement côté voies SNCF)
 - Etude PEM Bourg-Saint-Maurice et rénovation de la plateforme de la gare routière : travaux qui devraient être réalisés du printemps à l'automne 2025
 - Modane : étude conduite par la CCHMV sur le déplacement de la gare routière (sur l'emplacement du bâtiment SERNAM)
 - Saint-Michel-de-Maurienne : étude conduite par la commune sur le tènement SNCF jouxtant la gare routière

- ❑ LOM : déploiement des conventions de coopération, de financement ou de délégation avec les EPCI
 - Schéma mobilité et renforcement desserte sur la Haute-Maurienne
 - Création d'une ligne Séez - Bourg-Saint-Maurice et étude sur le renforcement de desserte sur la Haute-Tarentaise

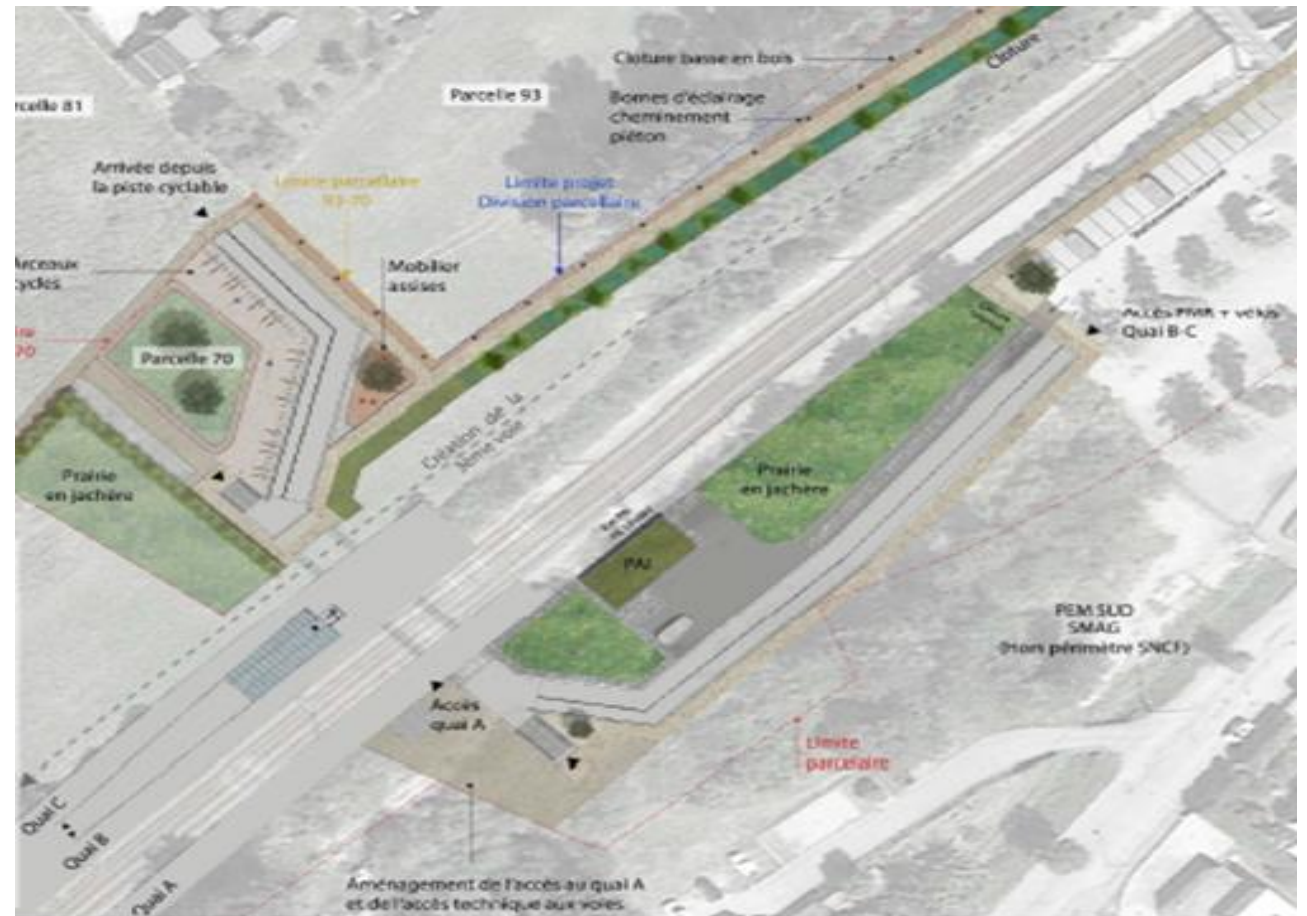
Création d'un terminus à Brignoud

Objectif : 4 trains/heure par sens en heure de pointe

- Création d'un passage souterrain modes doux (piétons, cycles et PMR) + suppression PN27 : coût 17,7 M€
- Création d'un terminus TER : coût évalué à date à 54,3 M€
- Mise en service nouveau quai et suppression PN 27 fin 2026 + mise en service Terminus 1^{er} semestre 2028



PROJETS SUR L'ETOILE FERROVIAIRE DE GRENOBLE

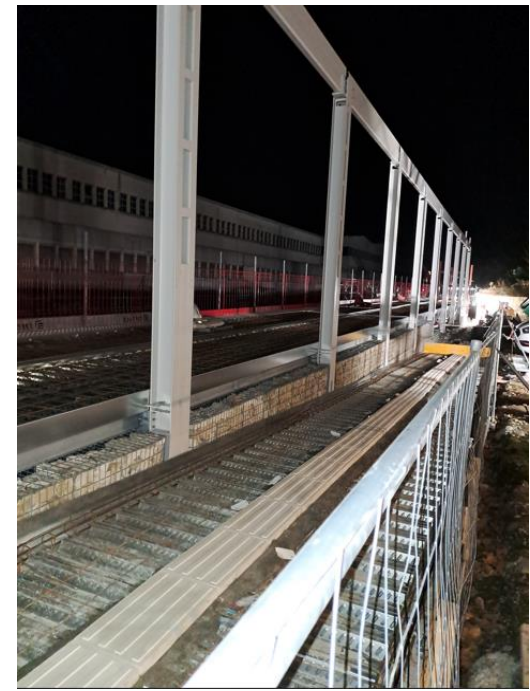


PROJETS SUR L'ETOILE FERROVIAIRE DE GRENOBLE



Halte de Pont-de-Claix : déplacement au niveau du PEM de Pont-de-Claix-l'Etoile (MOA G&C)

- Études terminées (coût : 1,143 M€, dont 381 K€ Région)
- Coût total du projet : 5,8 M€ (2,7 M€ périmètre SNCF G&C, 1,6 M€ périmètre SNCF Réseau et 1,5 M€ périmètre GAM)
- Travaux nuit et jour en cours depuis septembre jusque mars 2025
- Mise en service programmée pour le 30 mars 2025



Réouverture de la halte de Domène

Volet ferroviaire : (MOA G&C)

- ✓ Coût total des études à date : 744 K€ (dont 255 K€ Région),
- ✓ Etudes préliminaires complémentaires pour valider les conditions de faisabilité du projet suite contraintes techniques fortes (quais décalés au nord du futur PEM, entre pont et PN) : 462 K€ courants financés par le SMMAG et l'Etat

Durée des études 18 mois (de janvier 2025 à juin 2026) :

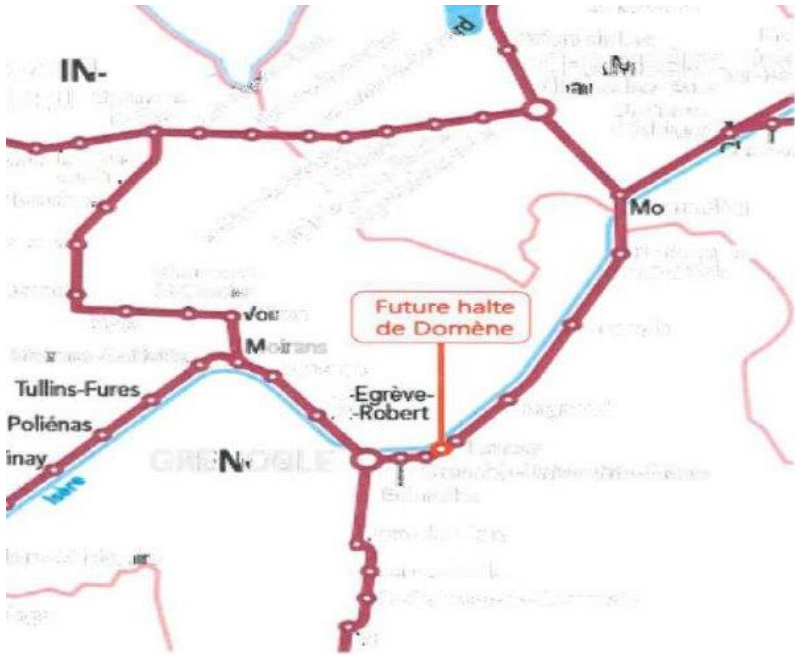
1ère phase : définition du programme fonctionnel des liaisons urbaines/ferroviaires

2ème phase : étude de niveau EP des éléments de programme

Phase d'acquisitions de données : en parallèle des phases 1 et 2

Abords : (MOA SMMAG)

- ✓ Etudes réalisées,
- ✓ Projet dépendant du volet ferroviaire.



Réaménagement des abords de la gare de Saint André le Gaz :

- plateforme de dépose minute et d'arrêts de bus, stationnements pour les PMR et les taxis, requalification du parvis avec des circulations à sens unique, la création d'un îlot central, la sécurisation des cheminements piétons et vélos, des trottoirs confortables et des aménagements paysagers.
- 800 k€ (dont 400 k€ Région)
- Calendrier travaux : 2025-2026



AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Moûtiers, Chambéry, Issoire, Le Puy, Montluçon, Belleville-sur-Saône, l'Arbresle.
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement en cours dans 100 gares,
- 2eme vague de déploiement envisagée.



PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

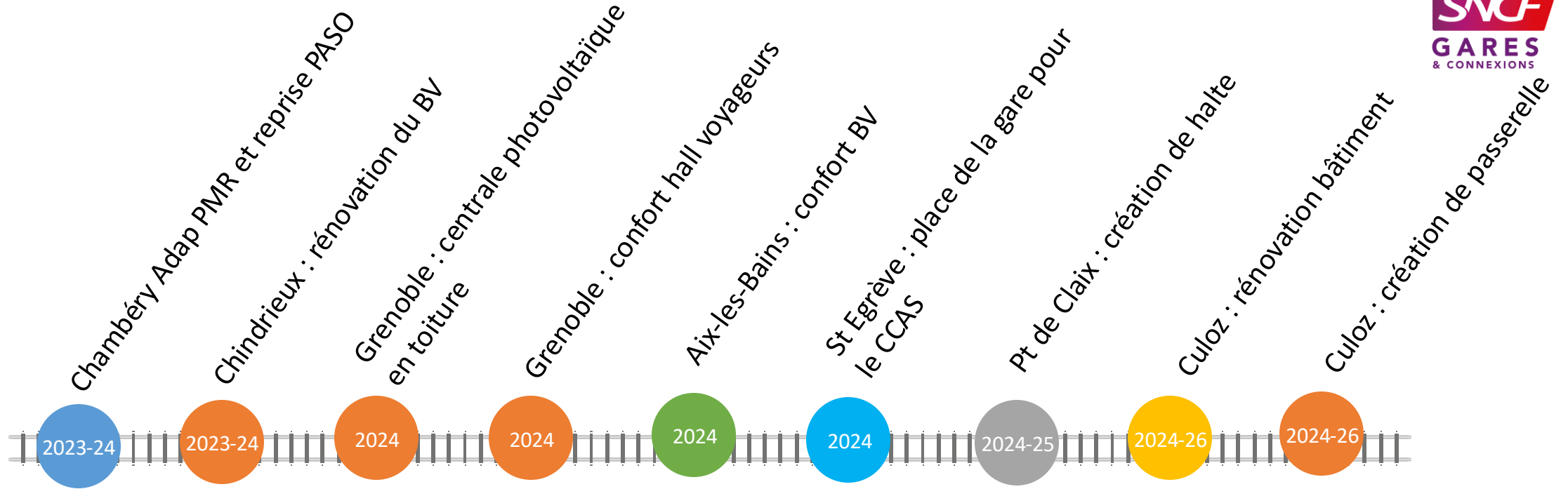
Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution.
Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

Avancement: **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance est mise en service pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

(Assist'EnGare)

PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C

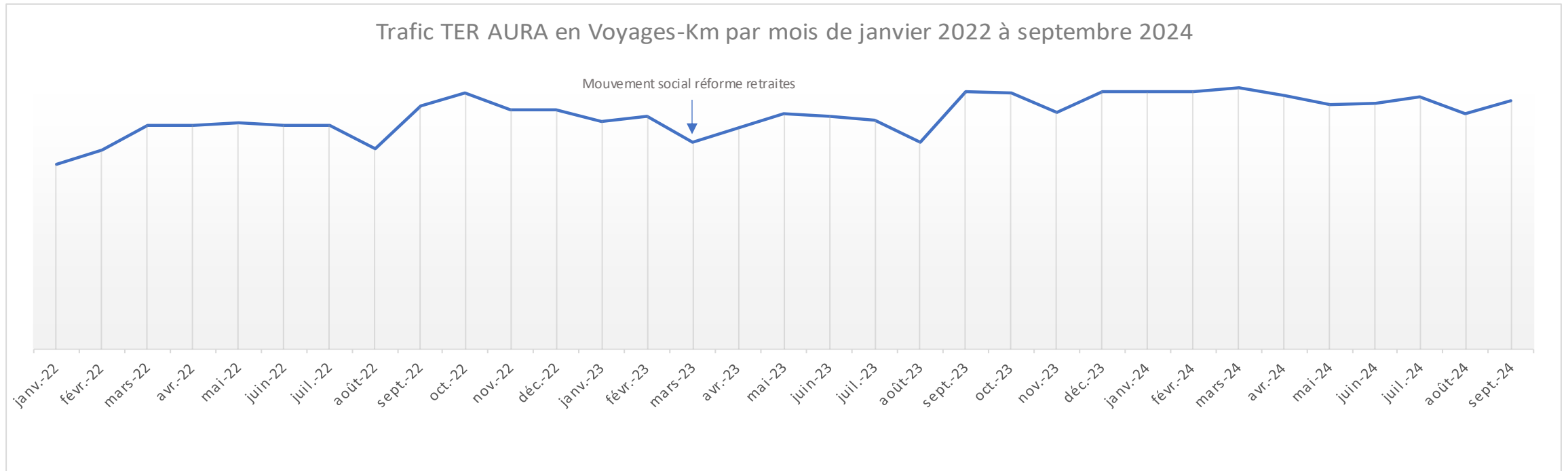


4. Bilan TER

Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2022



En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était sur la même période en 2023.

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (pour mémoire, mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites en début d'année 2023).

Au 2^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +8% à celui du 2^{ème} trimestre 2023.

Au 3^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +7% à celui du 3^{ème} trimestre 2023.

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic abonnés représente 42% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1^{er} semestre de l'année 2024, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne 62 000 de janvier à mars puis en moyenne 55 000 d'avril à juin) est supérieur de +6% par rapport aux ventes du 1^{er} semestre 2023.

En septembre et octobre 2024, en moyenne **66 600 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**, ce qui constitue un record.

A noter également qu'il y a **plus de 14 500 abonnés illico ANNUEL** en octobre 2024, ce qui constitue aussi un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2024 par rapport la même période en 2023 :

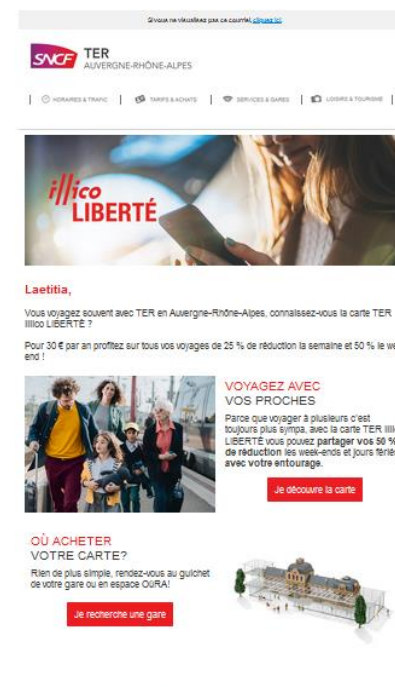
- +10 % de trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +10 % de trafic Fréquents Tout Public

Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin septembre 2024, près de 149 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +13% par rapport à la même période 2023. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) pendant une semaine en mars et quatre semaines au début de l'été.

Cet été, près de 1,5 millions de déplacements ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.



Le marché des « Occasionnels » en cumul de janvier à septembre 2024 vs la même période en 2023 : +10%
Sur la cible des jeunes, la croissance du trafic est de +14%

Bilan dispositif « TER cyclo » printemps-été 2024

4e année d'expérimentation et extension à de nouvelles lignes

- Les samedis, dimanches et jours fériés du 1er mai au 29 septembre 2024 :
 - **Réservation obligatoire et gratuite** (sauf pour les titulaires d'un abonnement TER) de la place vélo sur tous les trains TER des lignes Lyon – Marseille, Lyon - Genève, Lyon – Macon, **Grenoble – Gap et Valence - Gap**
 - Réservation distribuée (en ligne uniquement) sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour les week-ends de l'ascension (9, 11 et 12 mai), de Pentecôte (18, 19 et 20 mai), puis pour tous les week-ends du 15 juin au 8 septembre en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap :
 - **Augmentation des capacités d'emport des vélos** (Marseille – Lyon – Marseille : + 12 places, Avignon – Lyon – Avignon : +15 places et Grenoble – Gap : + 4 à 8 places)
 - **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

50 000 places vélos sous réservation
+
Plus de 4 000 nouvelles places vélos créées sur la période dans les trains en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap (tenant compte des possibilités offertes par le matériel et par la fréquentation voyageurs)
+
Accompagnement dédié à bord



+ de 22 000 réservations en 2024 (hors Lyon – Macon (comptabilisées par TER BFC))

- **Principe de réservation apprécié et sécurisant** et satisfaction voyageurs élevée
- **Baisse des problèmes d'emport** vélo mais nombreux usagers qui voyagent encore sans réservation, ce qui limite la garantie offerte à ceux qui ont réservé
- **Reconduction et extension à de nouvelles lignes** à l'étude pour 2025

Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1^{er} mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Macon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap

Bénéficiez de places supplémentaires

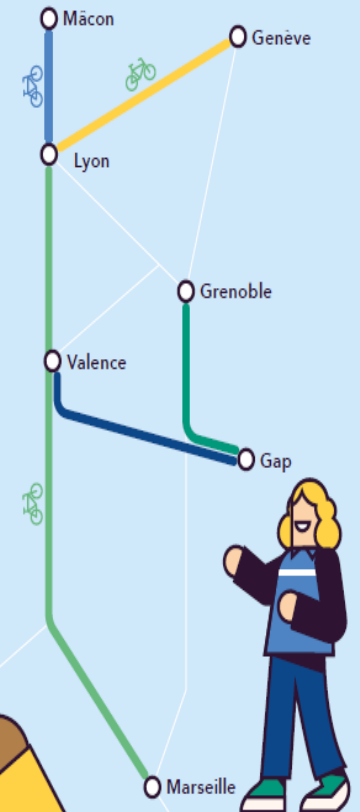
+50 000 places disponibles

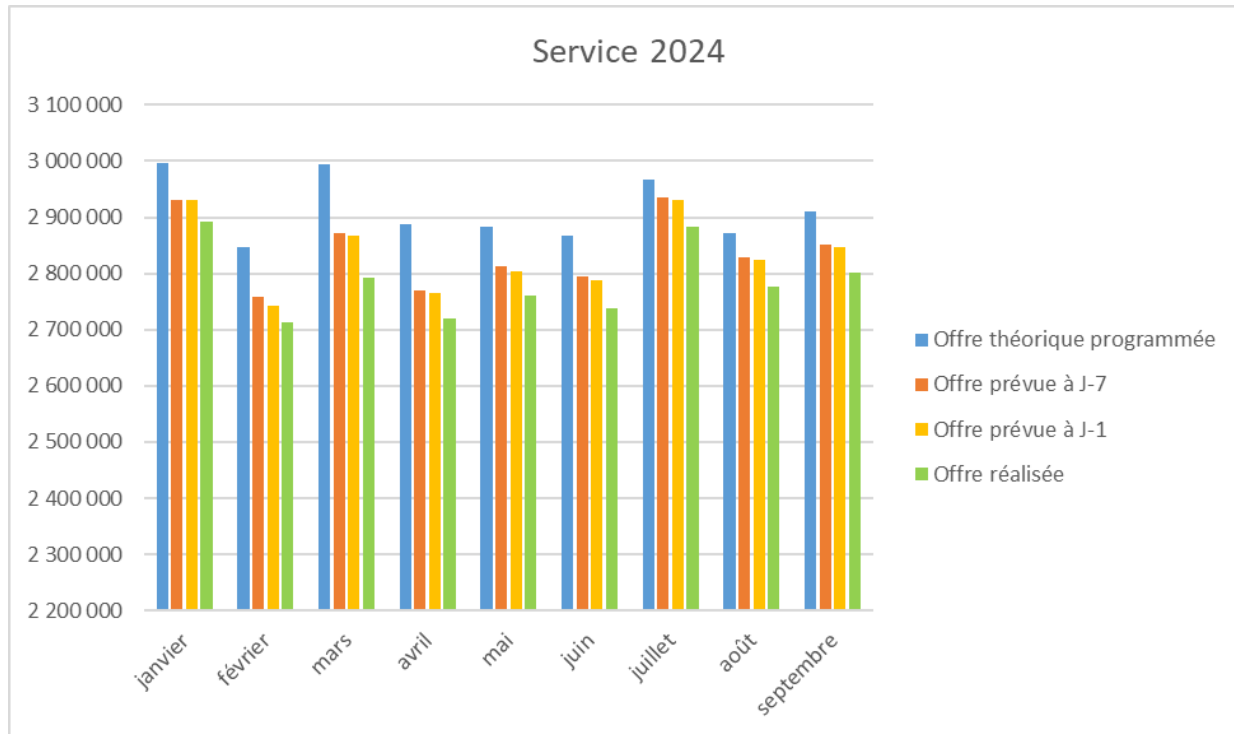
Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

Préparez votre voyage

1. Réservez votre place vélo à bord
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)





Source : Rapport Production AURA

A fin septembre 2024, 95,6% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (Plans de Transport Adaptés - PTA) représentent 2,6% de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (Plans de Transport Perturbés - PTP) ont eu un impact très limité sur le plan de transport (0,2 % par rapport à l'offre théorique programmée) : le déraillement d'un train à Grigny suite à une coulée de boue le 28/04 a impliqué 1 semaine de travaux, mouvements sociaux locaux TER (ex. Clermont-Montluçon en juin) ou SNCF Réseau (ex. agents circulation sur la Vallée du Rhône en août, grève nationale en février)...
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour 1,6% du volume d'offre théorique programmé (soit 424 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...), de SNCF Réseau (ex. panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai, arbres sur caténaire à Thonon et à Rumilly en septembre...).

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

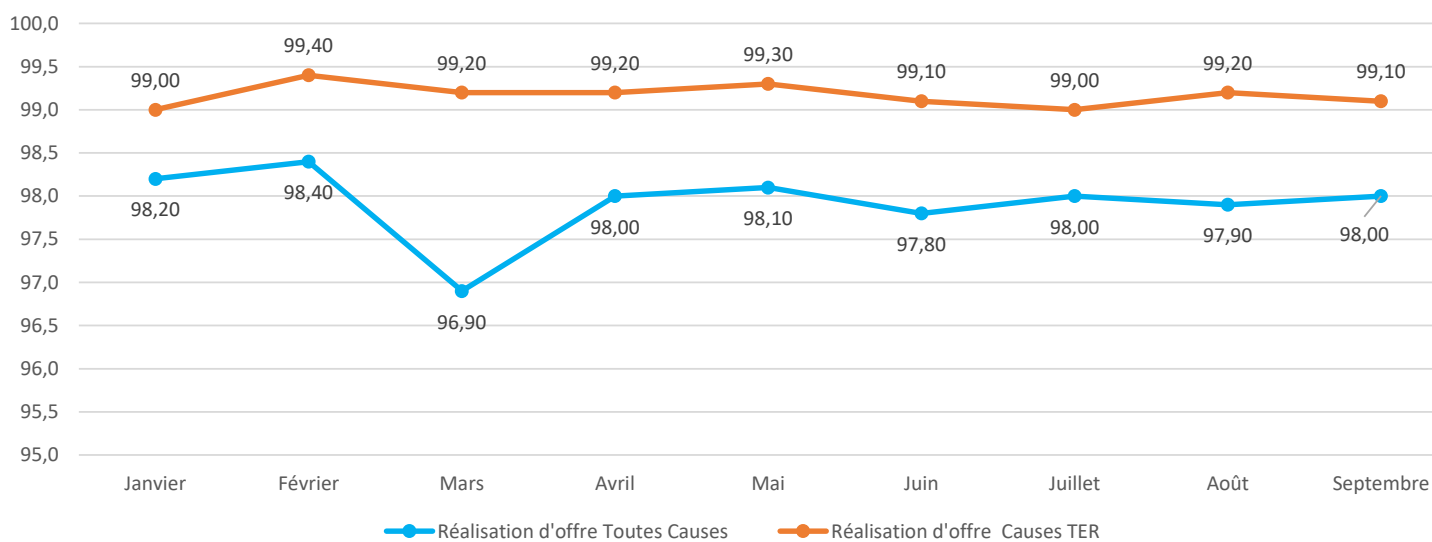
nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin septembre)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	2792

A fin septembre 2024, en moyenne 1 228 trains ont circulé chaque jour, contre 1 087 trains en moyenne à fin septembre 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore en 2024.

Le taux de réalisation de l'offre, avec les causes uniquement TER le jour J, est de plus de 99% de janvier à septembre 2024. Ce résultat est stable au cours de l'année 2024, avec des suppressions pour causes TER comprises -1% et -0,6% (février est le meilleur mois en 2024).

Taux de réalisation opérationnelle réseau AURA en 2024



Au premier et second trimestres 2024, les suppressions causes TER représentent 0,8% des trains de l'offre opérationnelle.

Au troisième trimestre 2024, les suppressions causes TER représentent 0,9% des trains de l'offre opérationnelle.

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants (plus de la moitié des cas), puis de bagages abandonnés.

De janvier à septembre 2024, en moyenne 10 trains ont été supprimés par jour (idem en 2023).

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7% en cumul à fin septembre 2024** (vs 90,3% même période 2023). 3,1% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER à fin septembre 2024 (vs 3,4% à fin septembre 2023). Soit une diminution des causes TER de non ponctualité

au 1^{er} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. soit 0,4 pts d'amélioration par rapport à T1 2023.

Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs sur le matériel roulant génèrent des retards

au 2^{ème} trimestre 2024

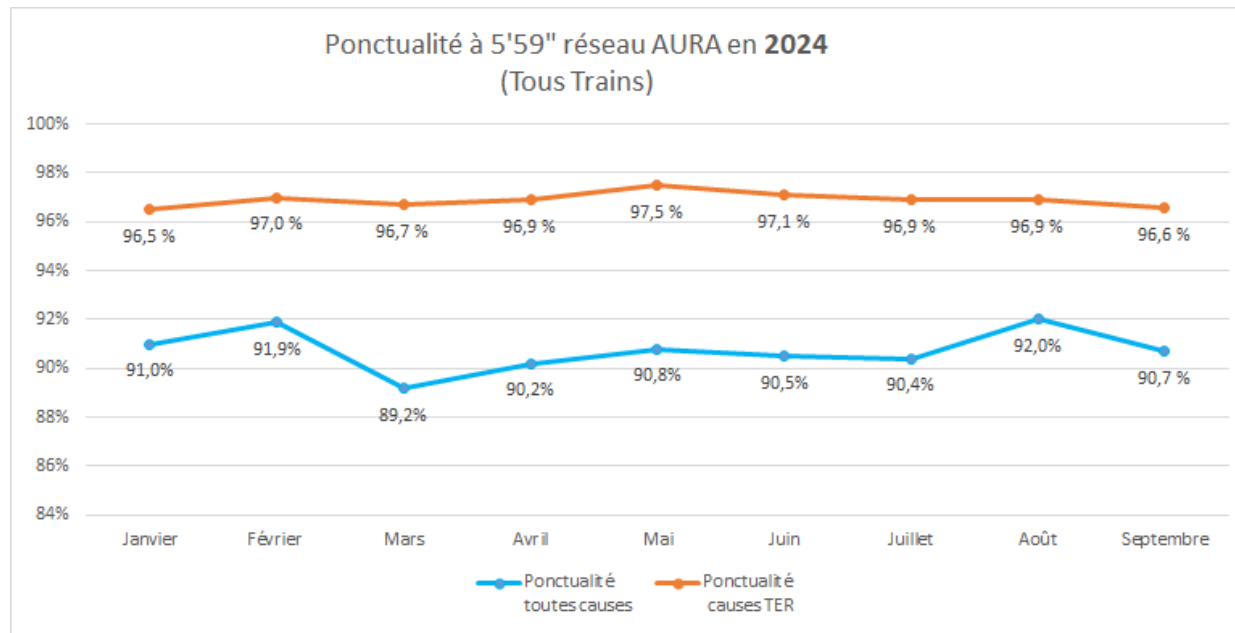
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,5%** dont 2,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,6 pts d'amélioration par rapport à T2 2023.

au 3^{ème} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **91%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,1 pts d'amélioration par rapport à T32023.

Les trois principales causes de non-qualité restent les problèmes sur le matériel roulant, les conditions de réalisation de la conduite et la mise en œuvre opérationnelle de la production.

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin septembre
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.9% <i>Objectif : 96.6%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
LYON PART DIEU - GRENOBLE	82.8%	82.8%	80,4%	80,4%
LYON PART DIEU - AIX - CHAMBERY	81.1%	79%	84.3%	84,5%
LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY	78.9%		84,5%	
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	71.6%	74,1%	74,1%
VALENCE - GENEVE	77.6%	77.6%	83,1%	83,1%
VALENCE - ANNECY	81.1%	81.1%	79.2%	79.2%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - CHAMBERY	92.4%	91.7%	87,4%	88,4%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - GIERES	91.7%		89,4%	

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
GRENOBLE - CHAMBERY	93.4%	93.3%	93.6%	90,2%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - CHAMBERY	92.4%		87,4%	
SAINT-MARCELLIN - GRENOBLE - GIERES	94.4%	94.4%	92.8%	92.8%
GRENOBLE - GAP	78%	77.7%	71%	74,4%
GRENOBLE - VEYNES	65.6%		79,6%	
BOURGOIN-JALLIEU - CHAMBERY	83.9%	83.9%	91,8%	91,8%
AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY	86.1%	86.1%	89,9%	89,9%
ANNECY - CHAMBERY	90.4%	90.4%	86,7%	86,7%
CHAMBERY - BOURG ST-MAURICE	88.4%	88.4%	90,3%	90,3%
CHAMBERY - MODANE	89.4%	89.4%	88,4%	88,4%
ROMANS – VALENCE – DIE*	82,5%	82,5%	82%	82%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL 2024-2028 ENTRE LA RÉGION ET SNCF RÉSEAU

Reconduction de la convention 2022- 2023 pour une période de 5 ans délibérée lors de la commission permanente d'octobre 2024, avec quelques adaptations

- L'obtention de plus de transparence et de lisibilité sur l'utilisation des péages versés par la Région
- Des ajustements concernant le dispositif financier :
 - Cumul pluriannuel des bonus/malus afin de pouvoir financer des opérations plus importantes
 - Suppression des causes Gares & Connexions non maîtrisées par SNCF Réseau
- Des précisions sur la méthodologie et le calendrier de travail pour réaliser un diagnostic des infrastructures

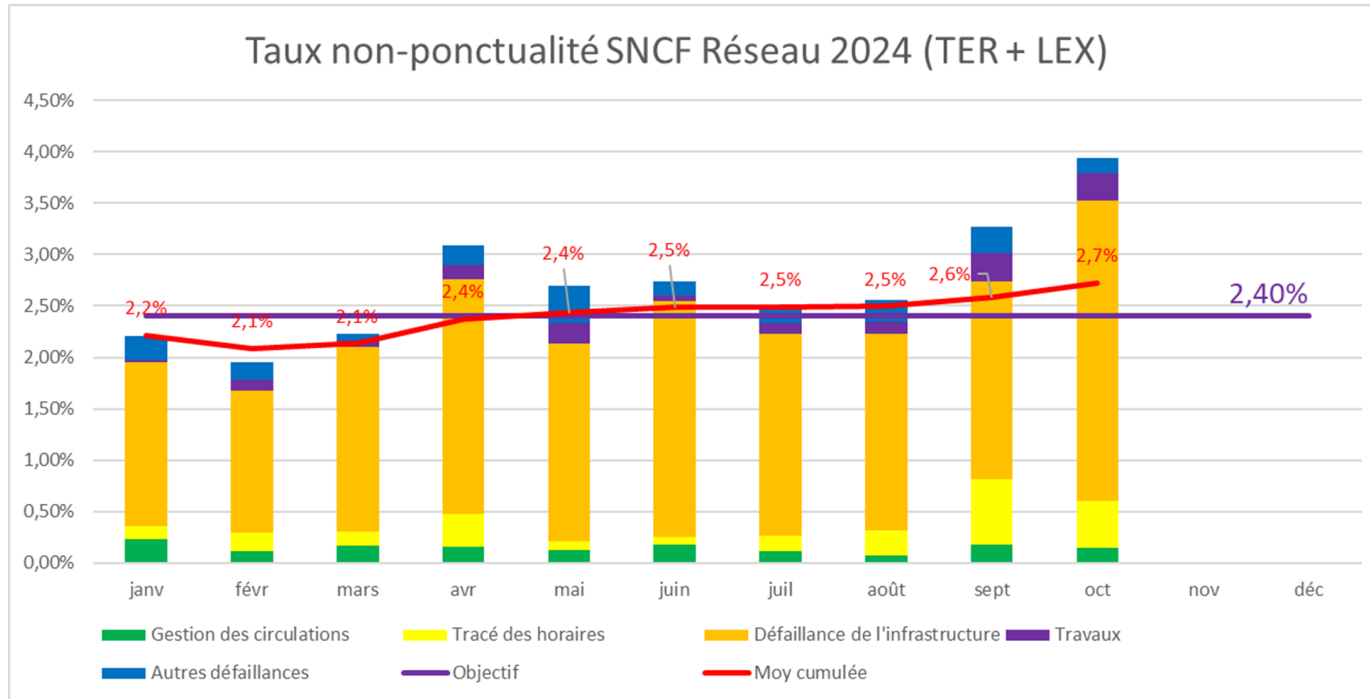
CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT REGIONAL 2022-2023 ENTRE LA REGION ET SNCF RESEAU



Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Terminé 12/2024
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Programmé 2025
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



A fin octobre 2024, le taux de non-ponctualité cause Réseau est de 2,7%, pour un objectif à 2,4%

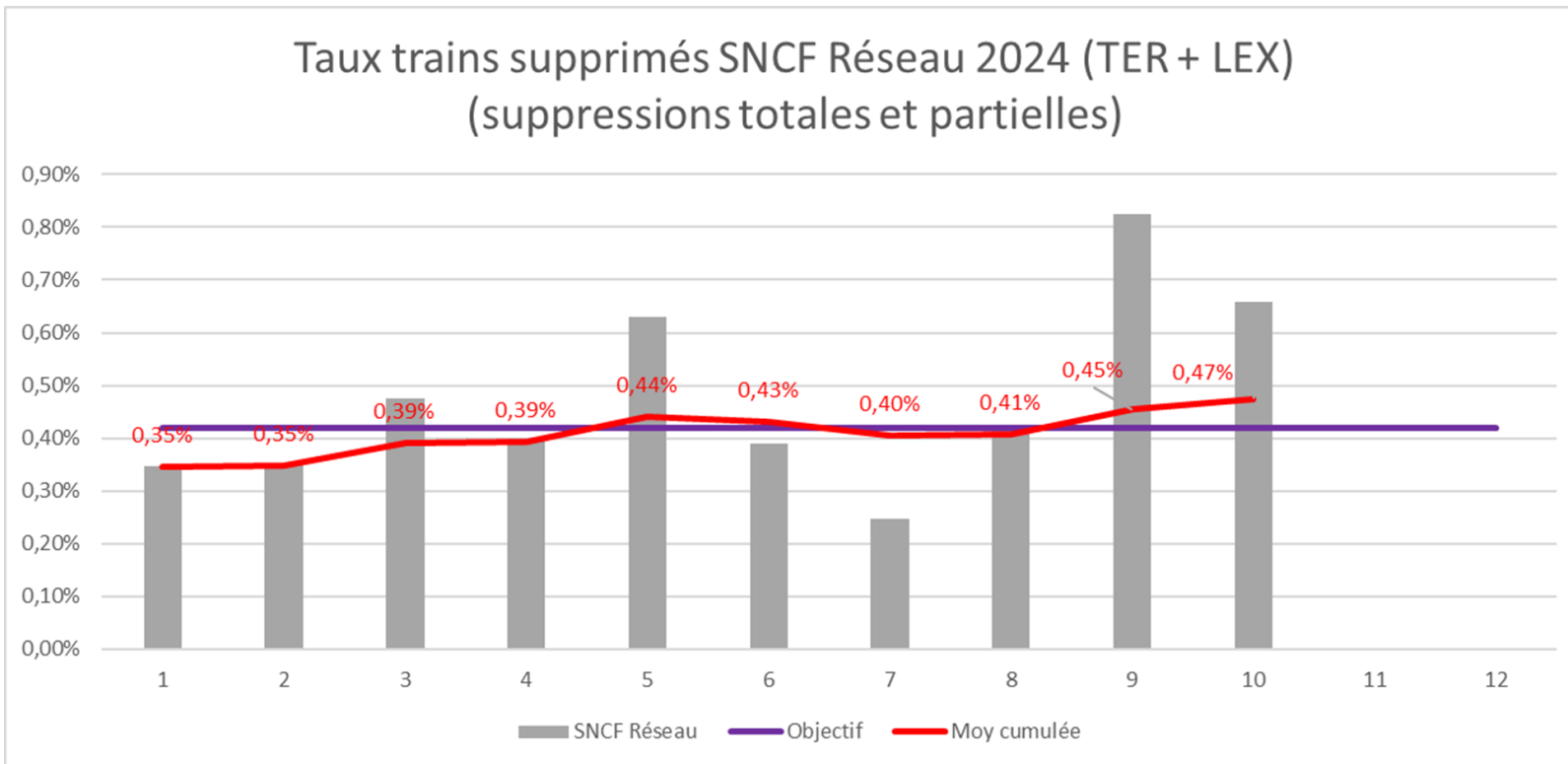
Avril-mai : les intempéries ont pesé sur les causes internes, avec beaucoup d'incidents liés à la végétation, obstacle sur les voies

Été : période des fortes chaleurs bien maîtrisée. Quelques difficultés de tracé horaire et autres défaillances en août, notamment liées à des travaux.

Septembre / octobre : forte augmentation des causes internes réseau en lien avec la replanification des travaux Maurienne / Tarentaise, le déraillement d'un engin travaux et l'impact induit des événements climatiques.

Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Le résultat à fin octobre 2024 est de 0.47% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif 2024 de 0,42% (Résultat 2023 : 0,44%)

CAMPAGNE FAUNE SAUVAGE 2023/2024 RHÔNE-ALPES LYON

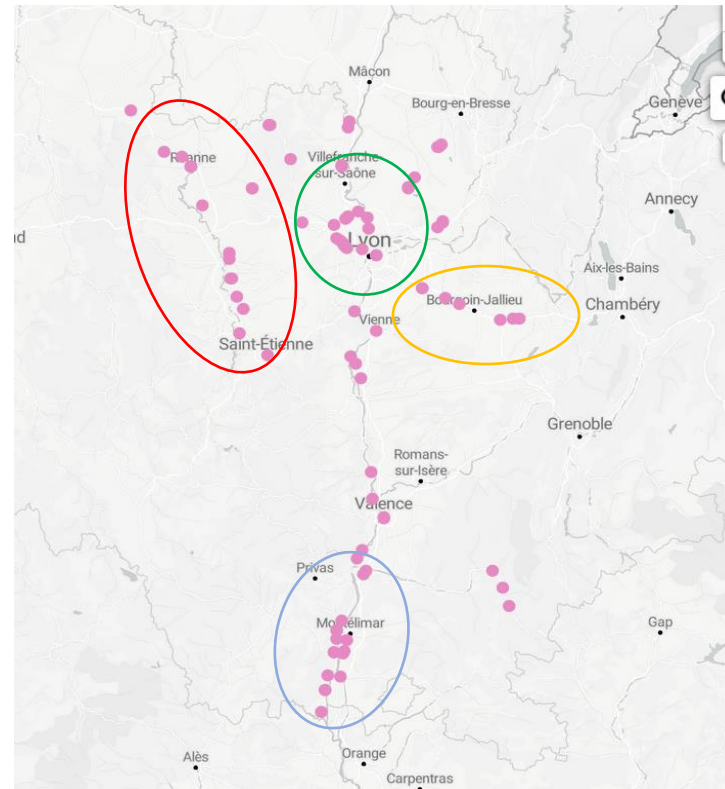
Bilan chiffré

	Campagne 2023-2024*	Campagne 2022-2023
Nombre d'incidents	48	33
Minutes perdues	11 116	5 341
Trains touchés	368	219
Trains supprimés	7	10

* 01/10/2023 au 31/01/2024

ZONES SENSIBLES

suivi des incidents : heurs faune sauvage 2023



- Heyrieux → La Tour du Pin
- secteur Montélimar
- Montbrison, Roanne, Saint-Germain des Fossés
- Périphérie Lyonnaise

BONNES PRATIQUES

- Sensibilisation des surveillants de travaux végétation à la problématique FS.
- Solution principale proposée : le débroussaillage des bandes de proximité sur les lignes UIC 1 à 6 (50%), et environ 1/3 des bandes de proximité est fait sur les UIC 7 à 9 en ciblant les zones prioritaires en termes de végétation et/ou faune.
- Réactivité avec nos partenaires (FDC et associations de louveterie) pour mieux cibler et adapter les actions sur les zones incidentogènes.

Bilan de la campagne végétation 2024 - Alpes

au 12/12/2024

Chimique

2,51 M de m2 traités (1,56 M de m2 traités en 2023)

Abattage

20 269 arbres abattus (28 465 arbres abattus en 2023)

Débroussaillage mécanique et Manuel

11,5 M de m2 traités actuellement (12,5 M de m2 traités en 2023)



Nouveautés 2025 :

Renforcement de la brigade verte de l'UP pour gagner en réactivité pour le traitement de la végétation

Faune : actions réalisées en 2023 et 2024

- Exemples d'actions pour traiter le risque de traversée d'animaux sauvages

Localisation	2023 / 2024
Ligne 890 Lyon – Genève	Pose de strail grid – pose de clôture et piège photo
Ligne 890 Lyon – Genève	Abattages + Débroussaillages sur plusieurs zones accidentogènes (Etournal, La Burbanche)
Haute Savoie	Projet de convention en cours 2024, signature pour 2025 avec Fédération de Chasse
Ligne du Mont Blanc	Pose de piège photos + Etude par la FDC 74 (démarrage début 2025)
Ligne 899 St Pierre d'Albigny - Bg	Pose de pièges photos + Diagnostic FDC73

Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux

Ligne 890 000 : aménagement clôture + Strail Grid



Pose de pièges photos



Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux

Ligne 890 000 : Abattages + Débroussaillages large



Focus sur la ligne Lyon – Grenoble : résultats de production



	01/01/2024 - 10/12/2024		01/01/2024 - 10/12/2024
Régularité Vision Ligne	81,4 %	Irrégularité part Réseau Vision Ligne	10,5 %
	12 634 / 15 515		Dont interne Réseau 4,3%

Rappel **2023** : 82,9%,

Causes internes Réseau : 3,2%

- Février – mars : grèves
- Juin : intempéries orage / pluies (Bourgoin, Rives...)
- Oct – Déc : La tour du Pin + intempéries (coulée de boue à Lépin...)

TOP 10 des incidents en part d'irrégularité Réseau						
N° incident Bréhat	IO - Libellé PR Début	IO - Type d'Incident	IO - Structure Responsable	Min perdues	Trains impactés	% Irrég. Réseau
01032024-2019	VOREPPE - BV	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	3 099	254	1,09 %
09062024-0751	VOIRON - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	3 101	342	0,67 %
01042024-3015	MOIRANS - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	927	144	0,46 %
13052024-0411	VIRIEU SUR BOURBRE - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	853	80	0,35 %
08052024-0757	VOIRON - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	1 234	129	0,30 %
03012024-0564	LA TOUR DU PIN - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	325	55	0,15 %
20012024-0284	GRENAY SEI 44 - RE	Dérangement installation de signalis...	INFRA Equipement	164	17	0,10 %
02022024-2085	LA TOUR DU PIN - 00	Obstacle sur la voie ou aux abords	Externe	204	32	0,09 %
27032024-5155	SAINTE ANDRE LE GAZ - 00	Dérangement installation de signalis...	Externe	376	15	0,08 %
20032024-2285	L'ISLE-D'ABEAU - BV	Raté ouverture PN	INFRA Equipement	254	13	0,08 %

Exemple d'action « Robustesse » :

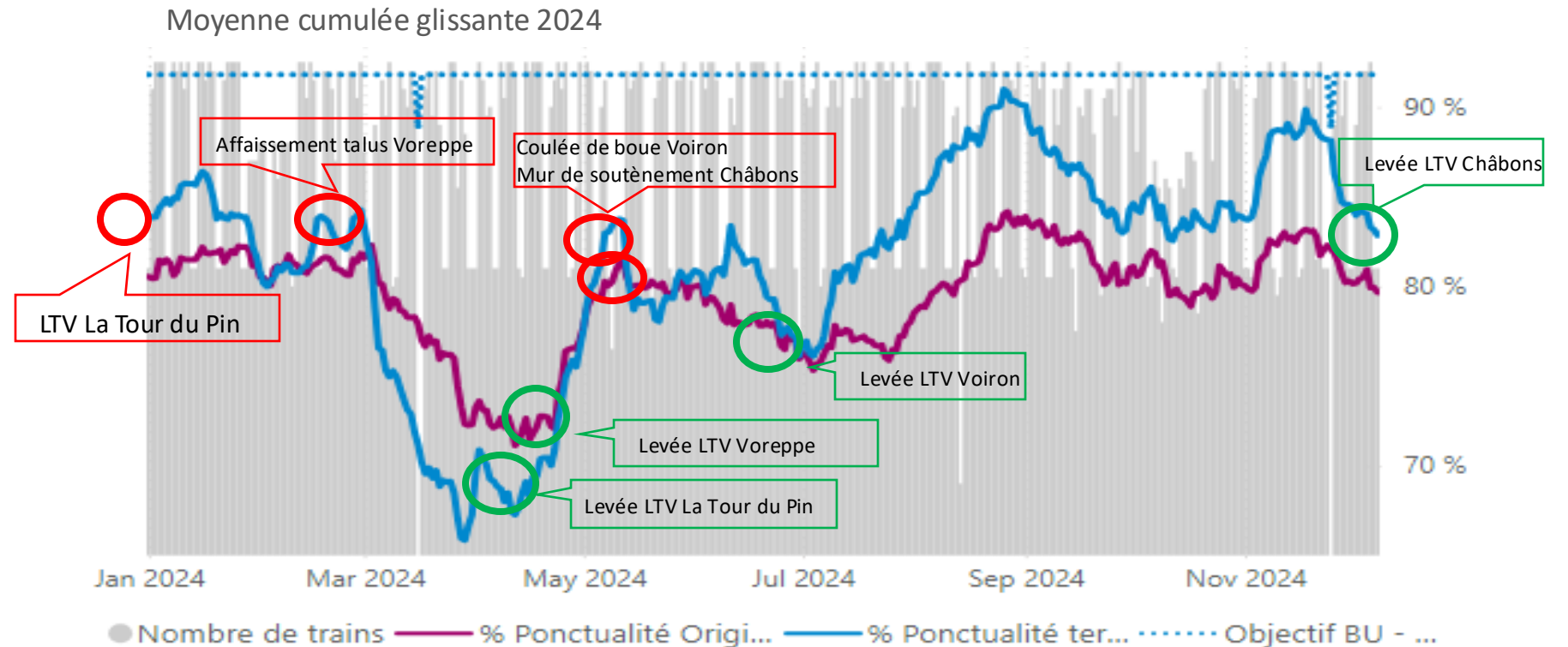
reprise des normes d'exploitation à Saint André le Gaz :

- Saint André le gaz constitue un « nœud »
 - ✓ Insertion de la VU de Chambéry
 - ✓ Densité des circulations en pointe
 - ✓ Impact sur la robustesse en entrée / sortie du nœud lyonnais
- En 2023 / 2024, un long travail de diagnostic et réévaluation des normes d'exploitation a été mené, sur chaque enchaînement de train possible
- Le résultat de ce travail a été validé dans les instances « Robustesse »
- Les normes sont introduites dans les outils de tracé horaire SA2025

O/D	Nb Trains	Régl. (Period)	Régl. (Period Ref)	Régl. (Delta)
Lyon Part Dieu => Grenoble	7 821	81,0 %	85,2 %	-4,2 %
Grenoble => Lyon Part Dieu	7 694	81,9 %	80,4 %	1,5 %
Total	15 515	81,4 %	82,8 %	-1,4 %

Focus sur la ligne Lyon – Grenoble : Événements externes

- **Bâtiment La Tour du Pin** : en octobre 2023, une expertise évalue imminent le risque d'effondrement du bâtiment du café de la gare, qui longe le quai.
 - Travaux réalisés pour permettre la reprise des circulations : renforcement de la façade, pose de capteurs pour vigiler l'évolution du bâtiment.
 - Sujet juridiquement complexe : SNCF Réseau travaille de concert avec la Mairie à sa résolution définitive.
- **Glissement du talus de Voreppe** : suite à des travaux externes, une canalisation d'eau est endommagée. Travaux de génie civil pour consolider le talus.
- **Coulée de boue Voiron** : levée des mesures le 25/06
- **Risque d'affaissement du mur de soutènement de Châbons** : travaux importants de génie civil et reprise de la plateforme, levée des mesures le 13/12
- Octobre / novembre : tempêtes Kirk, Leslie, Caetano, Bert.



Ligne des Alpes : mise en qualité tracé Grenoble-Gap



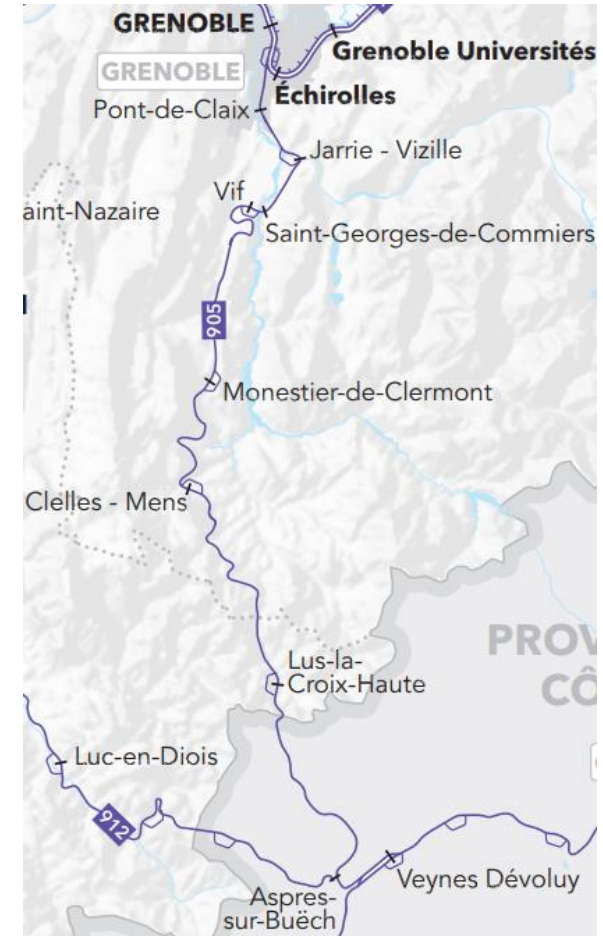
Constats partagés TER-RESEAU :

Bien que conformes aux règles de tracé horaire, certaines marches des trains ne sont pas tenues par les conducteurs.

- ✓ Ligne de montagne, avec des pentes / rampes
- ✓ Fortement sujettes aux conditions météo : pluie, gel, neige, feuilles en automne impactant la conduite.
- ✓ Geste conducteur qui peut être différent selon la météo, l'expérience, etc

Observations terrain et analyse régularité sur les trains les plus impactés :

- ✓ Ajout de 3 min de détente dans les marches des sillons pair et impair entre Clelles et Aspres – dès juillet 2024
 - ✓ Ajout de 2 min de détente entre Vif et Monestier dans le sens impair – depuis octobre 2024
- Les 1ers résultats sont encourageants avec une meilleure absorption des aléas liés à la conduite.
 - Réduction de la cause directe des non-respects des marches tracé
 - Résultats à confirmer dans les mois à venir



Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis la rentrée
 - 52 000 places supplémentaires par semaine
 - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône
- ✓ 9 supplémentaires prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)



LES PROJETS D'ATELIER EN COURS DE CONSTRUCTION : CHAMBÉRY

Objectifs : **optimiser** la disponibilité des matériels roulants et **améliorer** la gestion des aléas de production.

Coûts : **4 M€** CE courantes à échéance de réalisation **financés à 100% par la Région**.

Ambitions :

- **Améliorer la ponctualité**
- **Diminuer les temps de parcours** sur la vallée de la Tarentaise.
- Proposer aux usagers de la ligne Chambéry – Bourg Saint-Maurice **un matériel plus récent et plus fiable (TER2NPG)**
- **Permettre le déploiement de composition double de TER2N NG dans la vallée du Rhône, etc**

Rappel : Le programme initial a été revu compte tenu d'une estimation des travaux revue à la hausse (contraintes techniques, inflation, ABF), les objectifs sont toutefois conservés par l'amélioration des installations de maintenance de Chambéry.

Le planning de livraison prévisionnel est juin 2027.

Les actions complémentaires financées par la Région

- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour faire face aux opérations industrielles jusqu'à l'horizon du remplacement des trains Corail



Vénissieux - Passerelle voie H



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



Vénissieux - bâtiment léger voie 11

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. Plus d'une dizaine de rames mises en service après rénovation depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	7	5	10	1				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	8	10	9	8	8	7			50
27 500		2	3	4	2				11
Total	18	21	22	25	11	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

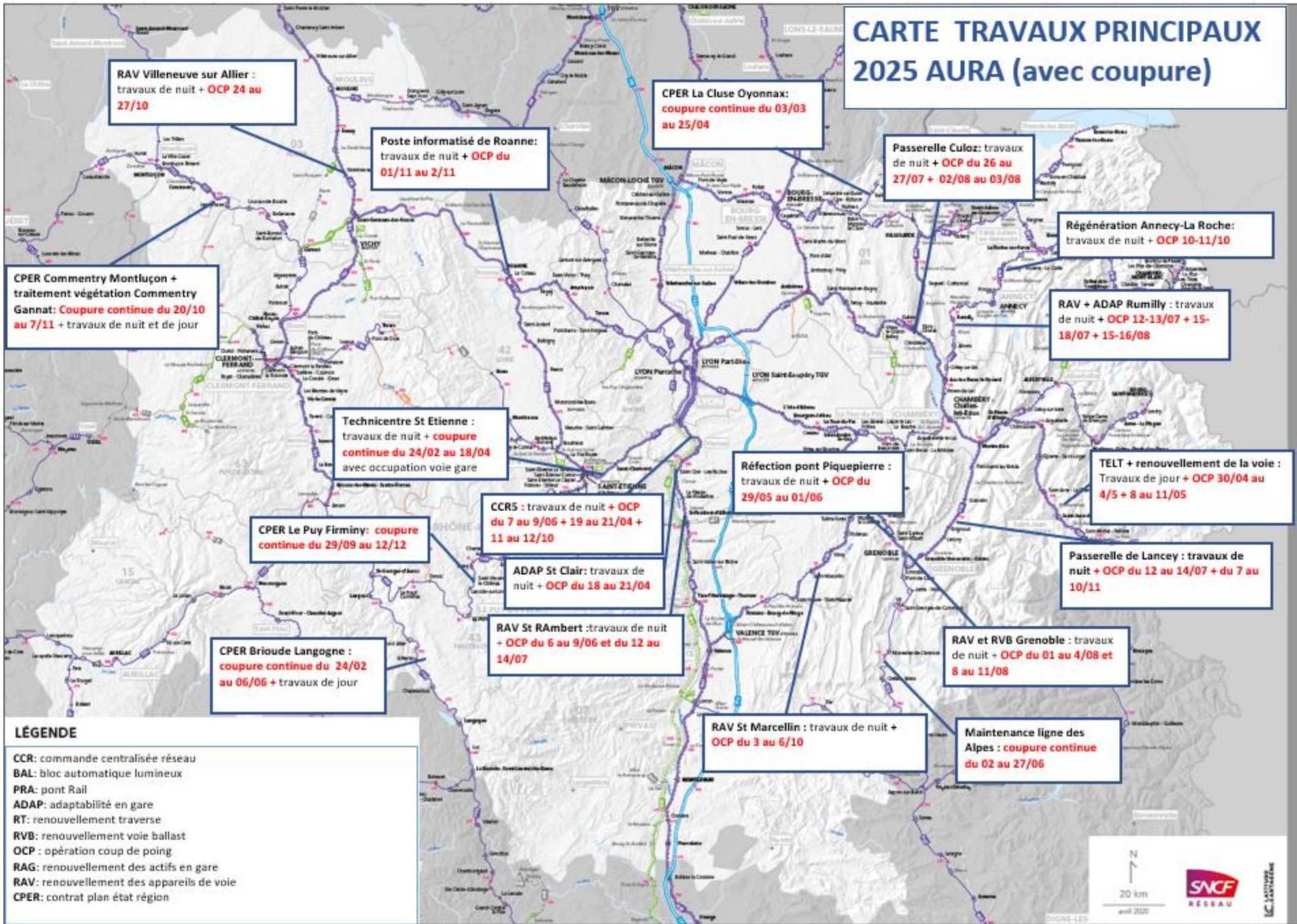
5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026

(travaux programmés et évolution de desserte)

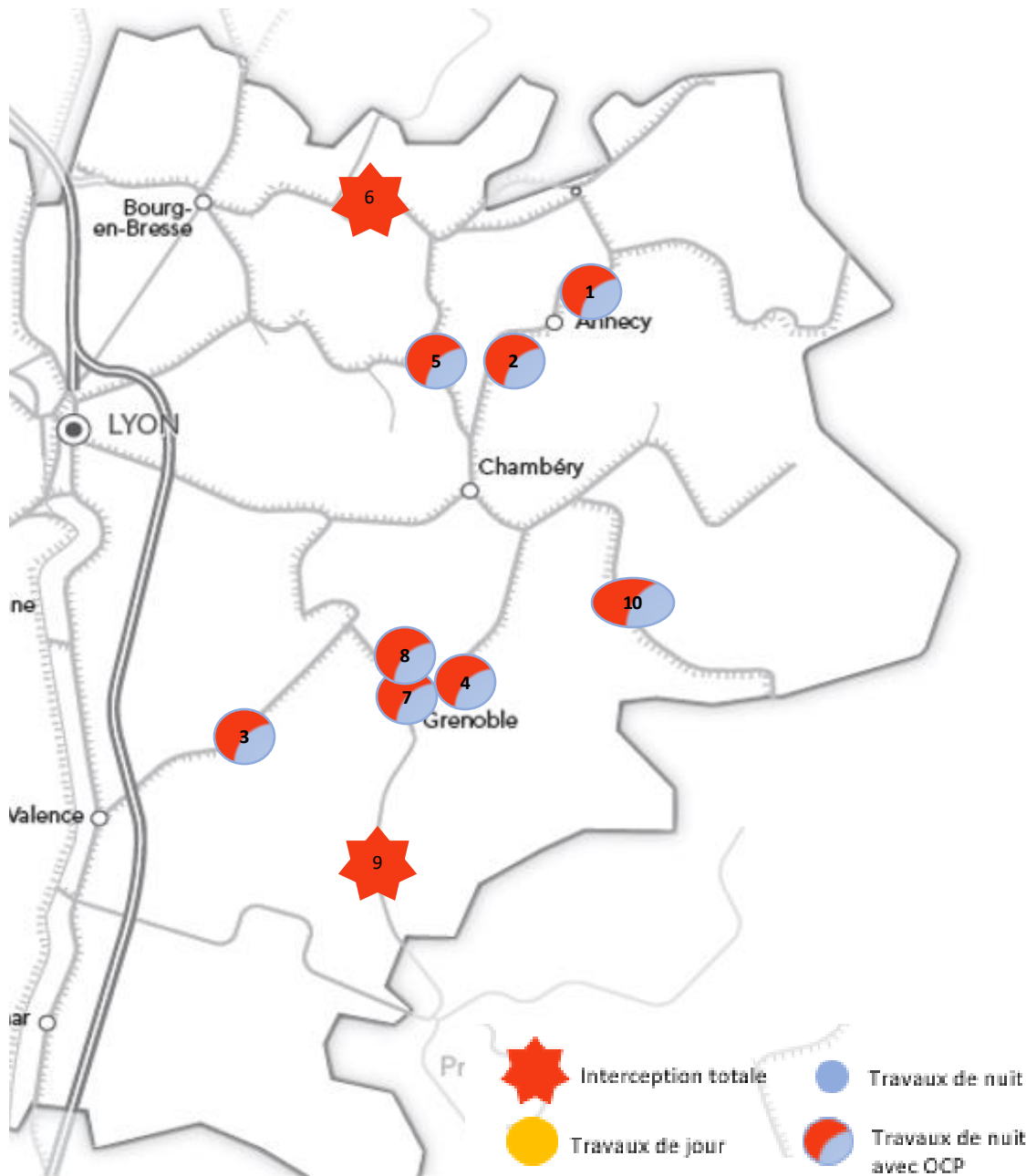
Perspectives

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverses
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région



Chantiers à forts impacts capacitaire:

1- Suite caténaire La Roche-Annecy + remplacement d'un dalot : travaux de nuit de janv-juin + **coupure continue du 10/10 au 11/10**

2- Renouvellement appareils de voie + Rehaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : **coupures continues du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08** + travaux de nuit du 05/05 au 29/08

3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: **coupure continue du 03 au 06/10** + travaux de nuit du 14/09 au 23/10

4- Mise en place de la passerelle de Lancey : **coupures continues du 12 au 14/07 et du 07 au 10/11** + travaux de nuit du 10/02 au 11/12

5- Mise en place de la passerelle de Culoz: **coupure continue du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08** + travaux de nuit du 15/12 au 25/09

6- CPER Oyonnax – Bellegarde: **coupure continue du 03/03 au 25/04**

7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: **coupure continue du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08** + travaux de nuit du 27/07 au 18/09

8- Réfection du pont de Piquepierre : **coupure continue du 29/05 au 01/06** + travaux de nuit du 10/02 au 09/10

9- CPER Vif – Clelles - Veynes : **coupure continue du 02/06 au 27/06**

10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP (voir slide dédiée)

Point d'étape éboulement de la Brèche

- Sécurisation de la falaise : les travaux menés par le département se sont terminés le 15/11 dernier à l'aplomb de la voie ferrée.
- Décembre-janvier: travaux de remplacement de la voie ferrée (nuit)
- Janvier à mars: réparation du tunnel, caténaires, signalisation...
- **L'ensemble de ces travaux devraient conduire à une réouverture de la ligne au mois de mars 2025**



Des travaux indispensables sous le tunnel du Fréjus (initialement prévus en 2025) ont pu être anticipés durant cette coupure accidentelle : travaux sur la voûte et conduite incendie.

SA 2025 Les principales évolutions programmées

CLERMONT-FERRAND - NIMES

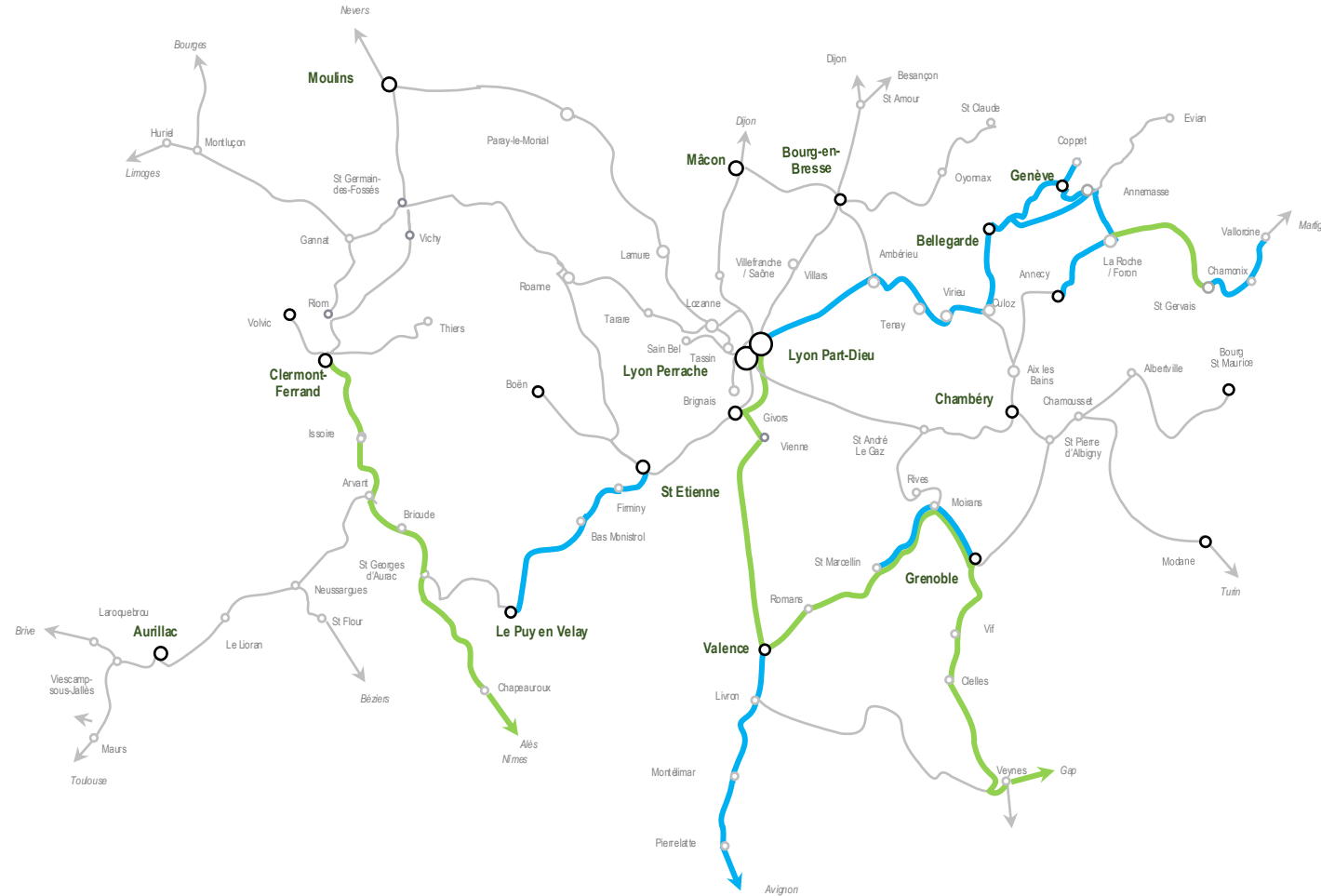
Création d'un arrêt supplémentaire à Clermont-la-Pardieu sur le train Nîmes – Clermont-Fd (877952). Arrêt à Clermont-Fd-la-Pardieu à 19:12 (arrivée à Clermont-Fd 19:17)

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy-en-Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 10:53 arrivée Le Puy-en-Velay 12:22

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu et nouvelle correspondance à Valence Ville avec le TER Valence – Marseille départ 09:37
- Via Rhône : développement du service estival de réservation de vélos à bord de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 Bellegarde et départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

ST-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

- De mi décembre à fin mars : 4 AR supplémentaires le matin et 1 AR supplémentaire l'après-midi entre Les Houches et Vallorcine
- Les trains départs St-Gervais 15:28 et Vallorcine 15:10 circulent désormais toute l'année

COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LA ROCHE-SUR-FORON – ST-GERVAIS

Remise en service de 2 AR ferroviaires suspendus en octobre 2022 (départ La Roche 6:55 et 16:12 / départ St-Gervais 8:03 et 17:18) suite non tenue de postes de croisements SNCF-Réseau

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu 15:38 / départ Genève Cornavin 18:25)

LEGENDE

■ Développement d'offre / Réouverture

■ Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

GRENOBLE – ST-MARCELLIN

Création d'un AR le dimanche (départ Grenoble 13:13 / arrivée St-Marcellin 13:53 et départ St-Marcellin 14:07 / arrivée Grenoble 14:48)

GRENOBLE – VALENCE

Modification des services TER routier pour optimiser les correspondances TGV à Valence TGV

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche sur la période estivale

Service 2025

- Création de 2 circulations régulières supplémentaires par semaine
 - 1 aller-retour en semaine entre Grenoble et St Marcellin le dimanche
- Adaptation de l'offre existante
 - Déplacement de la halte de Pont de – Claix mis en service le 30 mars
 - Amélioration des correspondances à Valence TGV avec l'offre TER routière depuis Grenoble

Service 2026 - adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau

- Création de 12 circulations régulières supplémentaires par semaine
 - 1 aller-retour Grenoble - Chambéry en heure creuse
 - 1 aller-retour le samedi entre Grenoble et St Marcellin

L'offre 2025 est identique à celle de 2024

Une étude est en cours pour revoir l'offre en **Tarentaise**. Elle vise à résorber le trou d'offre du matin et à assurer la desserte de/jusqu'à Bourg-Saint-Maurice des trains actuellement en origine/terminus à Moûtiers.

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

SUITE EBOULEMENT DE LA FALAISE DE LA PRAZ EN AOUT 2023 : MÊME DESSERTE QUE POUR L'HIVER 2023/2024

La desserte de la Maurienne est assurée en train jusqu'à Saint-Michel-Valloire puis en autocar de substitution entre Saint-Michel-Valloire et Modane.

Pendant la période hivernale, tous les trains de renfort des week-ends circuleront jusqu'à Saint-Michel :

- Pour les voyageurs se rendant dans les stations de ski, des navettes routières sont mises en place à partir de la gare de Saint-Michel-Valloire
- Pour les voyageurs se rendant à Modane, un car de substitution est mis en place pour chaque TER arrivant à Saint-Michel-Valloire. La durée de correspondance est allongée durant les week-end pour plus de confort pour les voyageurs occasionnels avec des bagages et des skis.

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

SERVICE 2025

Suite aux échanges réunissant les parties prenantes, **il n'y aura pas de travaux impactant les circulations TER en Maurienne en 2025 à l'exception de la coupure des voies en gare de Modane lors des ponts de mai 2025**. Les trains seront limités à Saint-Michel-de-Maurienne et une substitution par car sera mise en place :

- du mercredi 30/04 à 22h40 au dimanche 04/05 à 11h30
- du jeudi 08/05 à 22h40 au dimanche 11/05 à 15h00
- du samedi 14/06 à 20h10 au dimanche 15/06 à 12h00

Des travaux TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin) sont maintenus en 2025 mais ne sont pas déployés sur les 2 voies simultanément et n'affecteront pas les TER.

Création d'un aller-retour routier en correspondance sur le nouvel arrêt Frecciarossa à St Jean de Maurienne, les week-ends jusqu'en mars.

SERVICE 2026

Coupure totale de la ligne pour les travaux TELT du 11 septembre au 9 octobre 2026.

Des travaux de régénération de la ligne affecteront les circulations. Ces impacts restent à préciser au vu des échanges et réflexions en cours.

	SAMEDI DIMANCHE
Pair	
N° car	409653
MODANE	17:46
St Michel Valloire	18:06
ST JEAN DE MAURIENNE	18:21
	SAMEDI DIMANCHE
Régime	
impair	409654
ST JEAN DE MAURIENNE	11:41
St Michel Valloire	11:56
MODANE	12:16

(LYON) - CHAMBÉRY - MODANE

PERSPECTIVES

Etude en cours pour mise en place d'une liaison Modane/Lyon directe le vendredi soir et le dimanche soir – Service annuel 2027. Les trains directs entre Lyon et Modane ne pourraient pas desservir les haltes de Chamousset, Epierre et Aiguebelle.

Service 2025

- Commande régionale iso 24
 - **Travaux de nuit impactant les derniers trains Lyon – Grenoble** départ de 21h16 et 22h16 pendant, respectivement, une quarantaine de jours (répartis entre le 28 avril et le 16 octobre) et de l'ordre de 110 jours (répartis entre le 10 février et le 16 octobre). Le **dernier train Grenoble – Lyon** départ de 21h21 sera également impacté pendant une quarantaine de jours (répartis entre le 28 avril et le 16 octobre). Des substitutions par cars seront proposées.
 - **Coupures des circulations** (Opérations Coup de Poing) pour lesquelles des substitutions par cars seront mises en place :
 - Jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20
 - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
 - Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15



Service 2026

- Commande régionale iso 25

Service 2025

- Commande régionale iso 24
- **Coupages des circulations** (Opérations Coup de Poing) pour lesquelles des substitutions par cars seront mises en place :



- Samedi 12 juillet à 11h55 au lundi 14 juillet à 05h10
- Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
- Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15
- Vendredi 07 novembre à 22h10 au lundi 10 novembre à 05h10

Service 2026

Ajout **d'un aller-retour supplémentaire le matin** pour réduire les trous d'offres :

- Chambéry 09h33 -> Grenoble 10h29 (trou d'offre entre 08h57 et 11h25)
- Grenoble 09h05 -> Chambéry 09h59 (trou d'offre entre 08h09 et 09h33 puis jusqu'à 11h09)

Service 2025

- **Ajustement routier pour faciliter les correspondances entre TER et TGV** à Valence TGV Rhône-Alpes Sud.
- **Ajout d'un aller-retour le dimanche** entre St-Marcellin et Grenoble :
 - St Marcellin 14h07 – Grenoble 14h48
 - Grenoble 13h13 – St Marcellin 13h53
- **Coupures des circulations** (Opérations Coup de Poing) pour lesquelles des substitutions par cars seront mises en place :
 - Jeudi 29 mai à 17h20 au dimanche 1er juin à 12h20
 - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
 - Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15



Service 2026

- **Ajout d'un aller-retour le samedi** entre St-Marcellin et Grenoble :
 - St Marcellin 10h07– Grenoble 10h48
 - Grenoble 10h40 – St Marcellin 11h21

SERVICE 2025

TRAVAUX

- Coupure de ligne du 02 juin au 27 juin 2025 : une **substitution cars sera mise en place**

DESSERTE

- Mise en service de la nouvelle **halte de Pont-de-Claix à l'Etoile** (correspondance TAG) le dimanche 30 mars 2025
- Modification des horaires TGV Grenoble – Paris : incidences sur quelques correspondances :
 - **TGV 6905 Paris – Grenoble** : Arrivée décalée à 11h13 (au lieu de 10h13) dimanche uniquement
=> **Perte de la correspondance le dimanche** (départ 10h26 pour Gap, le suivant à 12h09)
 - **TGV 6906 Grenoble – Paris** : départ 6h47 (au lieu de 7h47) du lundi au jeudi et 07h47 vendredi et samedi
=> **Perte de la correspondance du lundi au jeudi, maintien le vendredi et le samedi**
 - **TGV 6921 Paris – Grenoble** : **circule uniquement le vendredi** (au lieu de sauf samedi au SA2024), arrivée à 19h13
=> Correspondance avec le départ de 19h27 direction Clelles-Mens

Evolution de l'offre – secteur Diois



- La Région Sud prévoit un service 2025 équivalent au service 2024 sur les liaisons Romans – Valence - Gap / Briançon.
- Plus spécifiquement entre Gap et Briançon à partir du 13 décembre:
- **Mise en service d'un TER Gap (20H53) - Briançon (22h12)**
- => Une correspondance entre le 17365 (terminus Gap à 20H29 sauf VE, DI et FE) est possible à Gap du LU au JE. (17365 est terminus Briançon les VE, DI et FE)
- => Le samedi la correspondance est assurée entre le 17365 et le 17414 à Gap

Reconduction du service actuel pour 2025

- Lyon Part-Dieu – Chambéry
- Lyon Part-Dieu – Aix-les-Bains - Annecy
- Ambérieu – Chambéry
- Romans – Valence – Die
- Lyon - Grenoble
- Saint-André-le-Gaz/Rives – Grenoble – Gières
- Valence – Grenoble – Annecy/Genève
- Chambéry-Lyon
- Aix-Chambéry-Bourg-Saint-Maurice
- Chambéry-Annecy
- Chambéry-Culoz-Ambérieu

5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026
(travaux programmés et évolution de desserte)

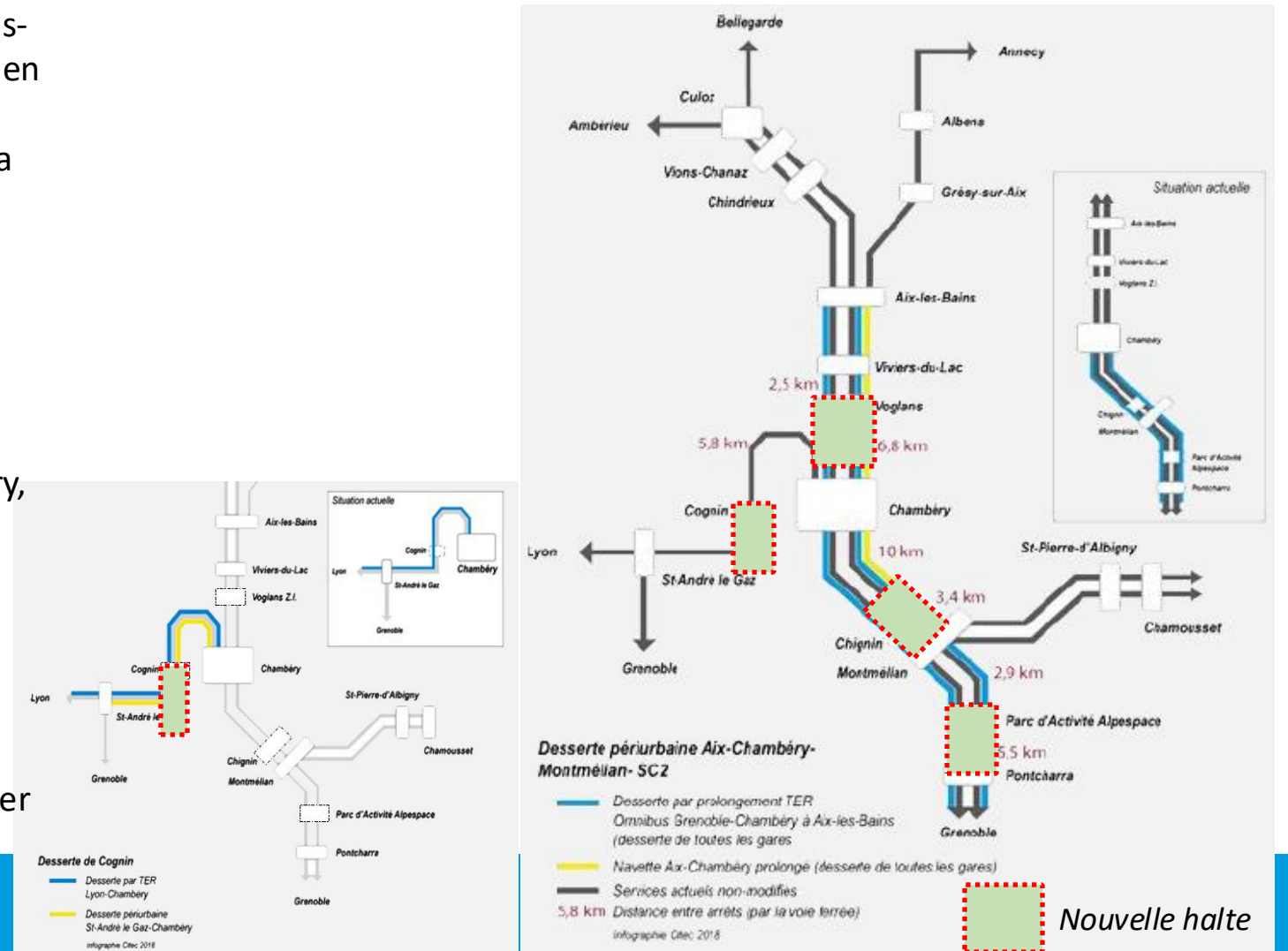


Perspectives

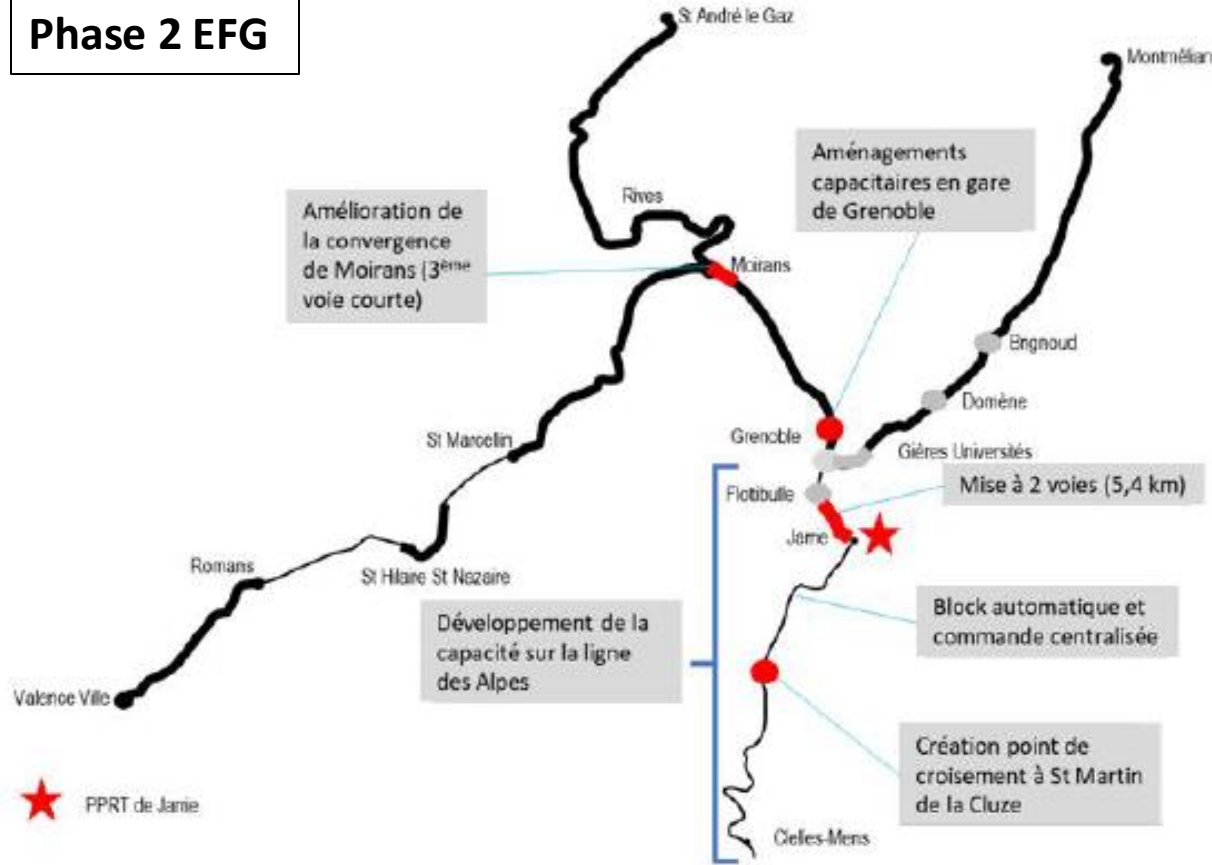
Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au quart d'heure en heures de pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.
- **Pilotage Région**
- **Maitrise ouvrage** SNCF Réseau
- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie
- **Partenaire associé** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions
- **Calendrier réalisation** : 2022-2025
- Le résultat de ces études viendra alimenter le dossier de préfiguration du SERM de Chambéry

Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie



Phase 2 EFG



Phase 1 (1/4 h Brignoud)

- Terminus de Brignoud : mes sept 2028 (cf. diapo 40)
- Halte de Domène en cours d'étude (cf. diapo 42)
- Travaux Bifurcation de Veynes : financement en cours de discussion dans le cadre du CPER, mes été 2028
- Etude d'exploitation RERN1 et Etude PN Phase 1&2 pour 540 k€ (Etat 50%, Région 30%, SMMAG 20%)

Phase 2 (1/4h Rives)

- Etudes préliminaires Aménagements capacitaire Gare de Grenoble et Etude convergence de Moirans terminées
- Etudes préliminaires complémentaires à engager

ETOILE DE VEYNES : PLANNING PRÉVISIONNEL PAR BRANCHE

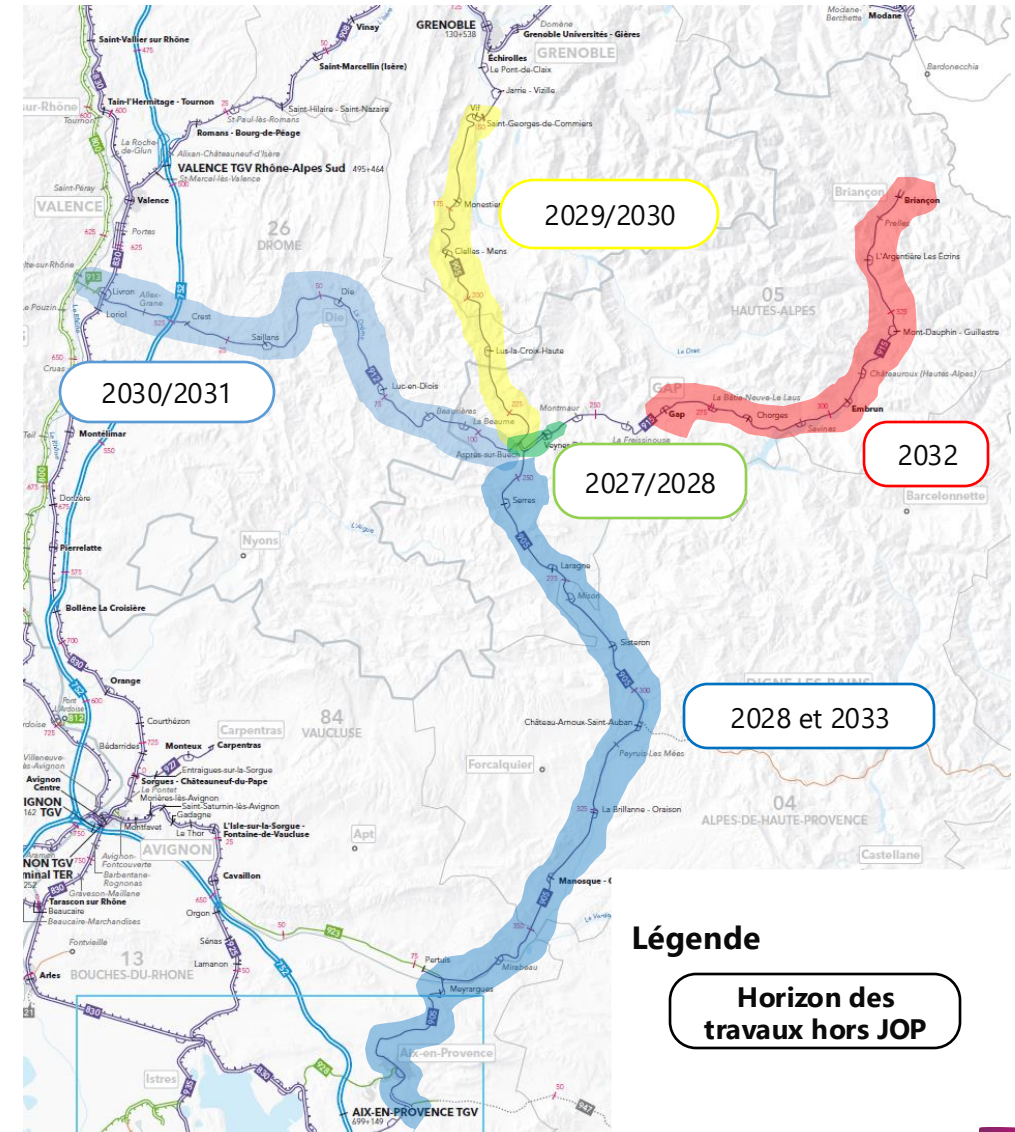
- ❑ **Vif – Aspres (coordination AURA/PACA):**
 - EP de régénération : finalisées
 - APO financées démarrage 2025
 - Phase REA prévisionnelle : 2029/2030

- ❑ **Livron – Aspres (coordination AURA/PACA) :**
 - EP trajectoire de régénération : en cours
 - Phase REA prévisionnelle : 2030/2031

- Etudes multi techniques sur les 4 branches :*
- ❑ **Raccordement Aspres/Veynes:**
 - Etudes préliminaires en cours
 - Phase REA prévisionnelle : 2027/28

- ❑ **Veynes (Poteau-St-Luc) – Aix (Exclu) :**
 - Etudes préliminaires en cours
 - Phase REA prévisionnelle : 2028 puis 2033 (2 phases)

- ❑ **Gap – Briançon :**
 - Etudes préliminaires en cours
 - Phase REA prévisionnelle : 2032



Légende
Horizon des travaux hors JOP

❑ Les conclusions de l'étude préliminaire

- Le programme technique au stade de fin d'EP :
 - Un linéaire cumulé 21,8 km de voie ferrée à traiter pour tout ou partie (NB : environ 1/3 de la section considérée),
 - 23 ouvrages d'art à forte technicité à traiter avant 2030 + 15 autres ouvrages importants
 - Des travaux de signalisation et de télécommunications, notamment autour des zones de gares
 - Régénération du système de cantonnement des trains
 - Des besoins financiers de l'ordre de 90 M€, en projection en réalisation à l'horizon 2029

❑ Engagement de la poursuite des études pour de premières réalisation en 2029

- Convention des études Avant-projet projet en cours de signature d'un montant de 8,7 M€ (76,5% Etat, 15% Région et 8,5% SNCF R) pour établir le programme des travaux, leurs coûts et le calendrier de réalisation. Première phase de travaux envisagés en 2029.



Merci